

CLIMAT

# Le grand retour du charbon



Public Eye



Robert Bachmann

## Pour un monde sans charbon

«Cet été est le plus froid du reste de notre vie»: on a souvent entendu cette mauvaise blague au cours des mois caniculaires de l'été dernier. Le cynisme et l'humour noir aident certes à digérer le flot continu des terrifiantes nouvelles d'incendies de forêts et de fonte des glaciers. Mais ils ne servent malheureusement à rien dans la lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences dévastatrices.

Nous vous proposons plutôt de nous pencher sur la plus polluante des énergies fossiles, le charbon, qui, en 2022, n'a pourtant jamais été autant extrait, transporté et consommé dans toute l'Histoire de l'humanité. Alors même que la communauté internationale, Suisse comprise, s'est engagée en faveur de la sortie du charbon il y a un an lors de la Conférence sur le climat de Glasgow. Au cœur de ce business sale, on retrouve les négociants et producteurs de matières premières de Zoug, Genève et Lugano, comme le révèle notre grande enquête « La Suisse sur sa montagne de charbon ». Des entreprises suisses extraient chaque année des centaines de millions de tonnes de cette source d'énergie climaticide. En outre, elles en achètent et en vendent des quantités encore plus importantes qui leur offrent actuellement des bénéfices record. Le charbon a certes un problème d'image mais son faible coût en fait toutefois souvent une source d'énergie privilégiée, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les conséquences climatiques sont catastrophiques, comme nous l'avons une fois de plus constaté l'été dernier.

Alors, comment affronter ce dilemme? La Suisse doit enfin trouver une réponse politique à cette question. Car si les profits des négociants en matières premières sont comptabilisés sur notre sol, les conséquences des changements climatiques sont beaucoup plus dévastatrices pour les populations des pays du Sud. Nous ne pouvons pas nous contenter de miser sur les promesses en l'air faites par des multinationales qui ne cherchent qu'à gagner du temps. Les pouvoirs politiques doivent agir. C'est pourquoi nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement de prendre des mesures pour un abandon complet du commerce de charbon d'ici à 2030.

Malgré la crise énergétique et les préoccupations relatives à l'approvisionnement pour cet hiver, ou même en raison de ces difficultés, il est clair que la Suisse a une responsabilité à assumer sur le plan de la politique climatique mondiale compte tenu de sa position dominante dans le négoce de charbon. Or elle l'esquive depuis bien trop longtemps. Pour permettre la transition énergétique, il est essentiel – et urgent – que cela change.

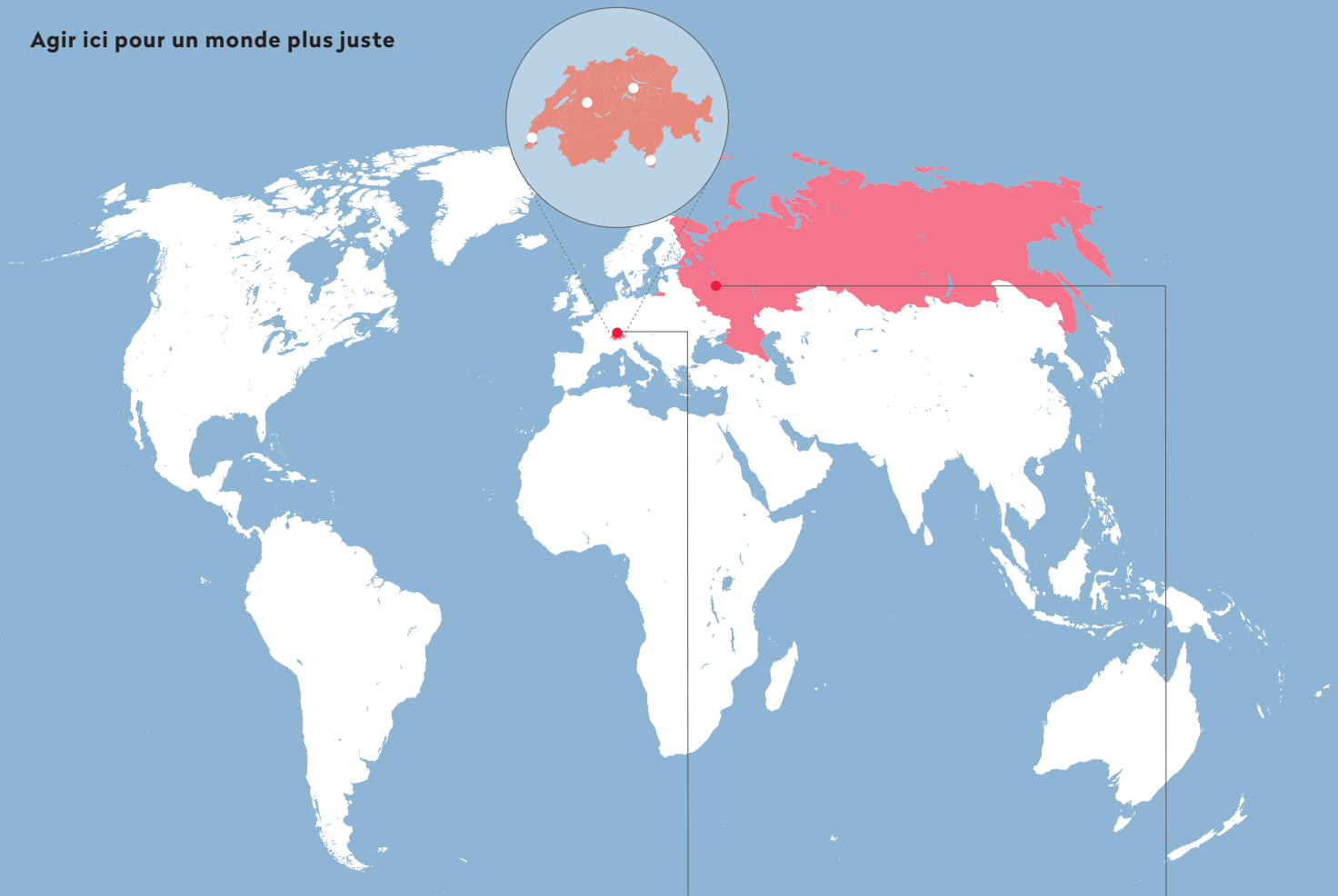
### Grâce à vous !

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

**Si vous êtes déjà membre**, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances. [publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

**Si vous n'êtes pas encore membre**, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine. [publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Pour en savoir plus sur notre travail**, commandez gratuitement un abonnement à l'essai. [publiceye.ch/abo-essai](http://publiceye.ch/abo-essai)



Genève | Berne | Zoug | Lugano

Moscou



## L'écosystème du charbon

4 La Suisse – avec ses groupes miniers, ses négociants et ses banques – joue un rôle central dans le commerce mondial du charbon.

Genève, Berne, Zoug, Lugano (Suisse)

## Le rôle de la Suisse pour la justice climatique

20 Les multinationales suisses contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et donc à la crise climatique, en particulier à travers leurs activités à l'étranger.

Berne (Suisse) | Monde

## Interview de Payal Parekh

23 La militante et scientifique indienne Payal Parekh s'engage pour la justice climatique. Elle dénonce l'injustice pour les pays du Sud face à la crise climatique.

Berne (Suisse) | Monde

## « Dark patterns » ou le pouvoir des interfaces trompeuses

26 Une enquête conjointe de la FRC et de Public Eye révèle les astuces des boutiques de mode en ligne pour pousser les consommateurs et consommatrices à acheter plus et à partager plus de données.

Berne (Suisse)

## Lutte contre le blanchiment d'argent

34 Après notre campagne contre la corruption menée en 2021, le Conseil fédéral se décide enfin à faire un premier pas vers la transparence en proposant un registre public des ayants droit économiques des entreprises.

Berne (Suisse)

# La Suisse sur sa montagne de charbon



La plus polluante des énergies fossiles marque son grand retour dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Sortie de la pandémie, guerre en Ukraine, désordre sur les marchés énergétiques: tout semble bénéficier au charbon. Jamais il n'aura été autant extrait, échangé et consommé qu'en 2022. Une aubaine pour la place économique suisse, un désastre pour le climat.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ ET ROBERT BACHMANN EN COLLABORATION AVEC GÉRALDINE VIRET

Contrairement à son cousin le pétrole, le charbon est dénué de tout glamour. Il n'évoque ni les grandes fortunes construites sur le pétrodollar ni les intrigues géopolitiques, mais les travers de la révolution industrielle. Le charbon n'a pourtant pas été relégué aux livres d'Histoire. Au contraire : jamais il n'a été autant extrait, transporté et consommé qu'en 2022, année durant laquelle la production devrait dépasser les 8 milliards de tonnes. C'est 72 % de plus qu'au début du millénaire. Ce qui fait dire à l'historien des sciences français Jean-Baptiste Fressoz, lors de sa conférence « Une histoire politique du CO<sub>2</sub> » : « Il n'y a jamais eu de transition énergétique. »

La croissance démographique, l'électrification et le désordre sur les marchés énergétiques assurent un bel avenir au Roi Charbon. Avec la financiarisation et l'internationalisation de son marché, la Suisse a une fois de plus tiré son épingle du jeu, accueillant les sièges des grands groupes miniers dès le début des années 2000 et donnant naissance à un véritable écosystème de la suie entre Zoug, Genève et Lugano.

« Et pourquoi s'en priverait-on ? Le charbon est l'énergie fossile la moins chère et la plus abondante sur Terre, elle est incontournable pour faire sortir un quart de l'humanité de la pauvreté énergétique », assure un trader, acceptant d'évoquer son métier avec Public Eye, qui a enquêté pendant une année sur ce secteur (voir

notre rapport « La Suisse sur sa montagne de charbon »). L'argument développementaliste ne saurait être écarté d'un revers de main. L'enjeu de l'électrification d'une partie du continent africain et des pays du sud de l'Asie reste fondamental dans la lutte contre le décrochage économique.

Mais il ne faut pas non plus s'y tromper : le charbon est la matière première avec le pire ratio énergie produite/pollution. Il est responsable de 40 % de l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

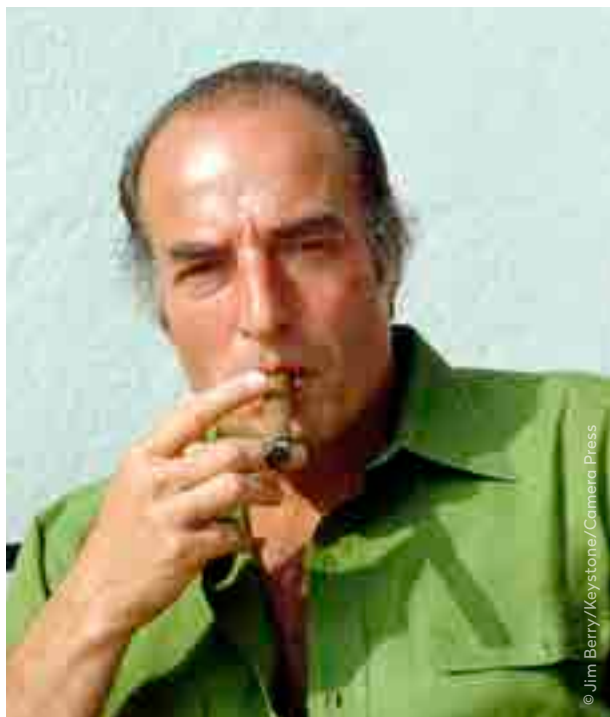
Les pays à revenu faible ou intermédiaire devraient donc éviter de tomber dans les mêmes pièges que l'Europe en se liant à long terme avec le charbon, dont les externalités négatives sont inquantifiables. Et les États comme la Suisse, qui se sont prononcés en faveur d'une réduction progressive du charbon au niveau mondial lors de la Conférence de Glasgow de 2021, ont aussi une responsabilité à assumer.

## 1. LA CARTE SUISSE DU CHARBON

Le duo qui a fait de la multinationale Glencore ce qu'elle est aujourd'hui a posé, dans les années 1990, à Zoug, les premiers jalons du centre helvétique du charbon. L'aimant du plus gros exportateur mondial a attiré d'autres groupes miniers et négociants, qui se sont aussi progressivement installés sur les places financières de Lugano et de Genève. Le pays compte désormais 245 sociétés actives dans le charbon.

La Suisse a fermé sa dernière mine de charbon au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il y a 75 ans. Elle est pourtant devenue un poids lourd du négoce international de charbon autour des années 2000. Qu'ils soient russes, étasuniens ou indiens, les plus grands groupes miniers de la planète se sont installés entre Zoug, Genève et le Tessin à un rythme qui ne doit rien au hasard.

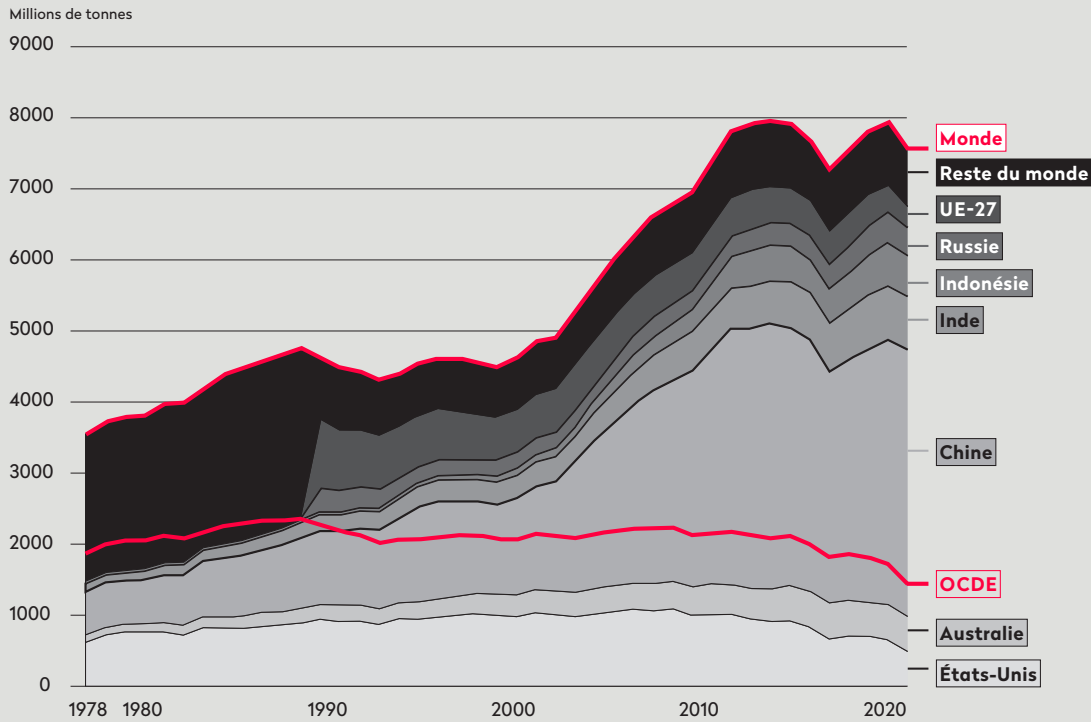
À la genèse du « hub » charbonnier suisse, on retrouve deux figures bien connues du monde du négoce et de la justice étasunienne : Marc Rich et Ivan Glasenberg. Surnommé le « parrain du pétrole » par les journalistes de Bloomberg Javier Blas et Jack Farthy dans leur livre *The World for Sale* (non traduit), Marc Rich a « façonné » la place suisse des matières premières en s'installant à Zoug en 1983, après avoir fui la justice étasunienne qui l'accusait d'évasion fiscale et de détournement de l'embargo sur le pétrole iranien. C'est donc dans cette petite ville tranquille que l'homme au cigare a choisi de créer la société Marc Rich + Co. Celle-ci engage, en avril 1984, un jeune trader sud-africain aux dents longues et une idée fixe : le charbon a devant lui un avenir radieux. Ensemble, Marc Rich et Ivan Glasenberg posent les premiers jalons du futur centre helvétique du charbon. (suite page 7) →



Marc Rich, le fondateur du géant zougais des matières premières Glencore, prenant du bon temps dans l'une de ses maisons en Espagne.

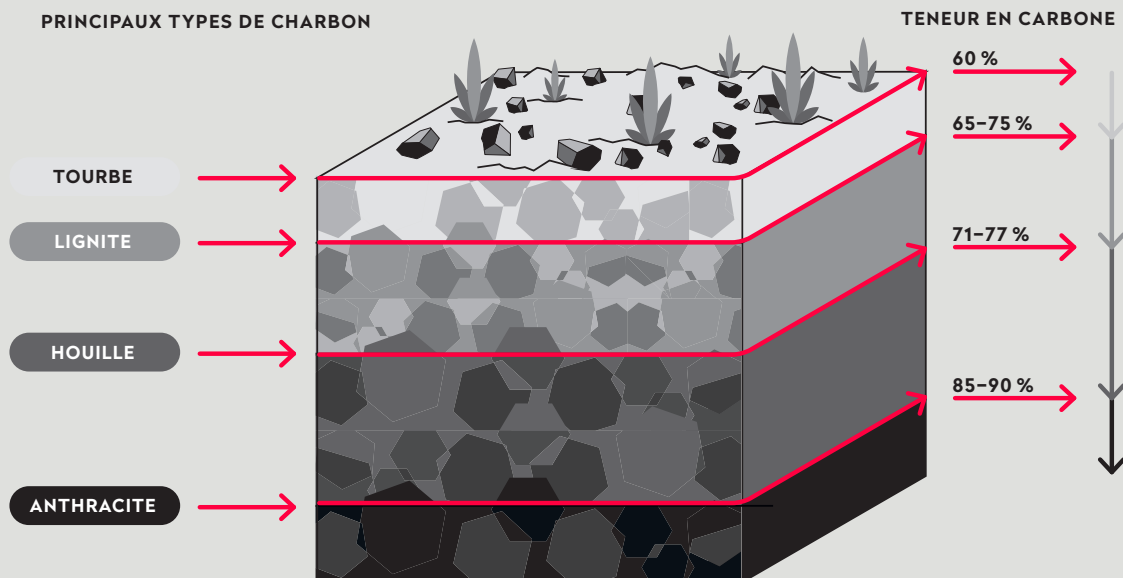
### PRODUCTION MONDIALE TOTALE DE CHARBON, 1978-2020

Jamais le charbon n'a été autant extrait, transporté et consommé qu'en 2022, année durant laquelle la production devrait dépasser la barre symbolique des 8 milliards de tonnes. Malgré un déclin autour de la pandémie de Covid-19, nous consommons aujourd'hui plus de charbon que jamais. Sur une production mondiale de 7517 millions de tonnes en 2020, la plus grande part revient à l'Asie, où la Chine est de nouveau, et de loin, le premier producteur de charbon, suivie de l'Inde et de l'Indonésie.



### LA FORMATION DU CHARBON, UN LONG CHEMIN

Le charbon s'est formé pendant des millions d'années à partir de plantes mortes. Après avoir été recouvertes de couches de terre, elles ont été soumises à de fortes pressions et à la chaleur. C'est ainsi que se sont formés la tourbe, le lignite, la houille et enfin l'antracite (ou graphite). L'antracite est le meilleur combustible en raison de sa teneur élevée en carbone.



### Le « mec » du niveau supérieur

Quand Marc Rich + Co entre au capital de la société Xstrata en 1990, cette dernière s'appelle encore Südelektra et se spécialise dans le financement de grands projets d'infrastructures électriques en Amérique latine. Sous la baguette de son nouvel actionnaire majoritaire, elle se sert de sa cotation boursière pour lever des fonds pour le compte de Marc Rich, entamant ainsi sa diversification dans le secteur minier.

Au même moment, Ivan Glasenberg est nommé à la tête du département charbon de Marc Rich + Co – qui prendra le nom de Glencore en 1994. Pour Marc Rich, aucun doute : Ivan, c'est « le mec qui amènera Glencore au prochain niveau ». Dès 1998, celui-ci pousse la société à s'endetter pour acheter des mines de charbon. Les cours des matières premières sont alors au plus bas, à la veille d'un supercycle, une période prolongée caractérisée par une croissance de la demande supérieure à l'offre, qui fera le bonheur du secteur. Le pari est gagnant. Jusqu'ici pur négociant, Glencore s'offre un accès sécurisé à des dizaines de millions de tonnes de charbon, ainsi que la possibilité d'influer sur son prix en jouant sur la production. En 2000, Glencore est déjà le plus gros exportateur mondial de charbon thermique, dont il assure un sixième des échanges mondiaux.

En 2013, Xstrata est finalement avalée par Glencore, qui a financé l'opération en ouvrant son capital sur la Bourse de Londres deux ans plus tôt. Le groupe dirigé par Ivan Glasenberg est désormais le leader incontesté du charbon. Son pouvoir est tel qu'il a attiré dans son sillage d'autres entreprises et suscité des vocations chez de plus petits négociants sur un marché que l'on croyait mort et (pratiquement) enterré. Au début des années 2000, la plupart des groupes miniers internationaux établissent leur branche commerciale et/ou leur siège à Zoug, Lugano ou Genève. Autour d'eux essaient des dizaines de traders spécialisés dans la vente d'une matière première qui est soudainement devenue globale. La Suisse devient la plaque tournante du négoce international de charbon.

Selon le décompte de Public Eye, la Suisse compte aujourd'hui 245 sociétés inscrites au registre du commerce dans le but de commercialiser du charbon extrait dans des mines leur appartenant, acheté sur les marchés, ou dans des transactions de gré à gré ; ou de prodiguer des services financiers en lien avec le charbon ou un quelconque de ses dérivés. À Zoug, le décompte se monte à 54 sociétés, 78 à Genève et 55 au Tessin.

## 2. PROMÉTHÉE, LE GLAMOUR ET LE MARCHÉ

Converti en chaleur, transformé en mouvement ou utilisé pour alimenter les hauts fourneaux de l'industrie, le charbon a offert aux Terriens la puissance de mille

soleils enfouis par les siècles. En échange, son coût humain et environnemental a durablement marqué nos sociétés. Même s'il n'a plus bonne presse, le charbon réussit – en toute discrétion – son grand *revival*.

Le charbon n'existe pas. Entre les briquettes de bois du barbecue dominical et le charbon de coke (de nature minérale) utilisé dans les hauts fourneaux, en passant par la tourbe, le langage populaire désigne des réalités tellement diverses que l'on peine à saisir ce qui les réunit. C'est le paradoxe : le charbon est tant la plus ancienne des énergies fossiles qu'une construction sociale et économique dont il n'existe pas de définition stricte et scientifique. Ni, d'ailleurs, de véritable standardisation commerciale de sa forme et de sa qualité.

Né de la décomposition de plantes tropicales qui peuplaient les zones humides et chaudes du globe, le charbon s'est gagné – pendant la révolution industrielle anglaise (1760-1913) – le surnom de *buried sunshine*. Soit un concentré de « soleil enterré » par des dizaines de millions d'années et contenant assez d'énergie pour transformer durablement notre planète. De la tentative d'appriivoiser cet éclat d'énergie sont nées la première vague de mondialisation, la colonisation européenne et l'ère de l'Anthropocène. Soit la période géologique dans laquelle l'humain est devenu l'acteur central, capable d'affecter durablement son environnement.

Nous retiendrons le concept de charbon comme une famille de roches sédimentarisées, combustibles et issues de végétaux. Du lignite à l'antracite, il existe des variétés infinies de charbon en fonction de la teneur en carbone (son pouvoir calorifique) et en matières volatiles (CO<sub>2</sub>, méthane et autres hydrocarbures) libérées au moment de la combustion. Le principe de base est le suivant : plus le charbon est ancien et enterré profondément, plus son pouvoir calorifique est élevé. La teneur en carbone de l'antracite (90 %) est par exemple bien supérieure à celle du lignite, l'entrée de gamme de cette roche sur le marché.

On distingue deux grandes catégories d'usage du charbon minéral :

- 1) Le **charbon thermique** se destine à des centrales à charbon en vue d'être transformé en électricité. Ce qui représente environ 70 % de son utilisation.
- 2) Le **charbon métallurgique** est destiné à chauffer les hauts fourneaux, principalement des aciéries (environ 15 %). La part restante est répartie entre les industries du ciment, du papier et de la céramique.

### La destinée manifeste

Contrairement au bois, le charbon minéral n'a pas besoin d'être coupé. Venu de notre sous-sol, il dispose d'un pouvoir calorifique bien supérieur. Il brûle mieux et bien



Vers 1900, les États-Unis, grande puissance charbonnière, recouraient également au travail des enfants pour l'extraction de cette matière première : ici, de jeunes ouvriers dans les Woodward Coal Mines, à Kingston, en Pennsylvanie.

plus longtemps. Le charbon amène le soleil des tropiques dans le Grand Nord, fond l'acier, transforme la chaleur en mouvement. Il a offert à la Grande-Bretagne la maîtrise de l'acier et des mers, lui donnant au moins un demi-siècle d'avance sur la révolution industrielle. Plus qu'assez pour renforcer la conviction que la nation avait une destinée manifeste de puissance mondiale. Les territoires dotés de larges réserves de charbon y voient vite un cadeau de la providence. Ils offrent à un groupe de sociétés triées sur le volet la puissance de millions d'années de soleil, stockée en attente de leurs besoins futurs. Ce concentré d'énergie devient dès lors étroitement lié à la notion de civilisation... Mais ce pouvoir a aussi un prix.

En 1860, l'Angleterre produit à elle seule plus de charbon que le reste de l'humanité. Avec ses trois millions d'habitants, Londres est la plus grande ville sur Terre, le cœur de l'Empire et le carrefour des cultures. Or, la suie plonge fréquemment les rues de la capitale dans l'obscurité pendant des journées entières. Ces « ténèbres que l'on peut toucher » – pour reprendre une expression de l'époque du quotidien *The Times* – provoquent une hécatombe sanitaire, notamment parmi les enfants.

En 1886 aux États-Unis, qui sont entre-temps devenus la nouvelle puissance du charbon, on estime que 31 % des décès dans la région minière de Cincinnati sont liés à des maladies pulmonaires : la tuberculose, la pneumonie et la bronchite. En se consumant, le charbon

libère plus de dioxyde de carbone que les autres énergies fossiles. Deux fois plus que le gaz naturel, un tiers de plus que le pétrole. C'est le coût de la suie.

Pendant des décennies, le charbon est associé – dans l'imaginaire collectif – à des images dickensiennes d'enfants en haillons, recouverts de suie, mendiant un bout de pain ou traînant le long des voies en quête d'un morceau de charbon tombé d'un wagon. Il renvoie aux affres du XIX<sup>e</sup> siècle, au coût social de la révolution industrielle.

#### « Pas sexy », le morceau

« Tout le monde est chaud comme la braise pour le charbon », clamait Ivan Glasenberg deux siècles plus tard. L'ancien directeur général de Glencore a le mérite d'avoir toujours cru au *revival* du Roi Charbon. C'est lui qui a poussé le géant zougais à se lancer, dans les années 1990, dans une course à l'acquisition de mines. Le temps lui a donné raison : le charbon s'échange en 2022 trois fois plus cher que l'année précédente. Avec ses 26 mines et son assise sur le marché, Glencore a signé cet été un contrat annuel record avec une centrale à charbon au Japon. Le prix : 375 dollars la tonne. Les négociations entre la multinationale zougaise – dont la production a augmenté de 14 % au premier semestre 2022 – et ses clients japonais ont été scrutées par l'ensemble du secteur, qui considère les tarifs obtenus comme une référence pour l'année à venir.



De quoi bomber le torse à Zoug. Sans complexe, Ivan Glasenberg ne ratait d'ailleurs jamais une occasion d'évoquer les grandes vertus de la roche sédimentaire devant les médias et les actionnaires. En février 2019, sous la pression d'une coalition d'investisseurs portés par des considérations environnementales, Glencore a pourtant dû annoncer un gel de sa production de charbon (à 150 millions de tonnes par an). Depuis, le charbon ne fait plus partie de la communication active de Glencore, qui préfère pérorer – dans les gares et trains de Suisse – sur son cobalt et son cuivre, deux fondamentaux de la transition énergétique.

Même au sommet des matières premières, le « FT Global Commodities Summit » de Lausanne, les négociants de charbon semblent occuper une place à part, marginale. « Le charbon, ce n'est pas sexy, ça tache les mains. Un produit qui nécessite peu de transformation », soutient Lars Schernikau. Installé en Suisse depuis une vingtaine d'années, cet Allemand de l'Est a la particularité d'avoir écrit l'un des rares ouvrages académiques sur le marché du charbon. Tout en étant lui-même actif dans sa commercialisation depuis qu'il a repris la direction de la société de négoce de son père. « Il y a trente ans, même moi je me demandais qui aurait encore besoin de charbon, admet-il. Personne ne prêtait plus attention à cette énergie. » Il a depuis largement regagné notre attention.

### 3. LES EXTRACTEURS : LA SUISSE DE RETOUR À LA MINE

À l'image des Russes, les plus grands mineurs de charbon de la planète ont élu domicile en Suisse depuis le début du millénaire. Au total, ils extraient pas moins de 536 millions de tonnes de charbon qui génèrent, jusqu'à leur transformation en électricité, davantage d'émissions de CO<sub>2</sub> que les États-Unis. La tendance se poursuit, avec la récente domiciliation à Genève du groupe indien Adani.

Dans la foulée de Glencore, les plus grands groupes miniers ont décidé de s'installer en Suisse. Le mouvement a été initié après la chute de l'URSS par les sociétés russes, qui ont profité de leur nouvelle liberté économique pour mettre un pied au cœur de l'Europe. Que ce soit pour bénéficier des douceurs fiscales de nos cantons, des largesses des banques finançant le négoce de matières premières, ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas confiance en leur devise nationale, les plus grands producteurs de charbon de l'ex-bloc soviétique ont posé, les uns après les autres, leurs valises en Suisse. Ces groupes se nomment SUEK, Sibanthracite, Evraz ou SDS. Ils ont en commun d'être nés de la vague de privati-

sation qui a suivi l'implosion de l'URSS, de produire leur charbon en plein milieu de la Sibérie (ou plus récemment dans l'Extrême-Orient), et surtout d'être dirigés par des hommes d'affaires « partis de rien » – comme ils aiment à se décrire – mais affichant une certaine proximité avec le Kremlin. Ensemble, ils forment à Zoug le premier angle du triangle charbonnier helvétique.

Pour la Suisse, en particulier le canton de Zoug, c'est une aubaine. Les nouveaux contribuables ne génèrent virtuellement pas d'externalités négatives, le charbon ne transitant que de façon comptable sur le territoire. Discrets, les groupes se contentent d'occuper de simples bureaux, et leurs propriétaires dépensent à tour de bras dans l'immobilier et les projets de mécénat. C'est le cercle vertueux du charbon.

Jusqu'à l'imposition des sanctions consécutives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, 75 % des 212 millions de tonnes de charbon russe exportées au niveau mondial en 2021 étaient commercialisées depuis le territoire helvétique. Depuis lors, une grande incertitude plane quant à l'avenir de ces sociétés dans les contrées zougaises. Le groupe SUEK, fondé par l'oligarque russe Andreï Melnitchenko, a pour sa part déménagé sa division de négoce à Dubaï, où il a changé de nom.

#### Genève monte dans le train du charbon

À ces groupes spécialisés dans le charbon se joignent également d'autres sociétés en quête de diversification énergétique. C'est le cas de Mercuria. Le groupe genevois, souvent perçu comme un pur négociant, possède en réalité deux mines de charbon (dont une en copropriété). La première, située sur l'île de Bornéo, est un investissement défini comme « stratégique » en 2010, visant à développer les activités charbonnières asiatiques et mondiales de Mercuria. La seconde mine, Canyon Coal, a été ouverte en novembre 2018 en Afrique du Sud, en partenariat avec une société locale.

Le géant minier brésilien Vale, qui a installé sa holding et sa branche commerciale du côté de St-Prex (VD), a inauguré sa première mine de charbon en mai 2011 au Mozambique, à Moatize. Les quelque 8 millions de tonnes de production sont écoulées depuis le site vaudois de St-Prex. Après avoir déplacé près de 3400 familles et fait face à l'opposition de plusieurs communautés, Vale a annoncé fin 2021 vouloir désinvestir le charbon afin de devenir un « leader dans l'exploitation minière à faible émission de carbone ».

Mais c'est bien au bout du lac Léman que semblent se profiler les derniers arrivés des extracteurs de charbon. Le groupe indien Adani y a installé, en avril 2020, sa branche commerciale, toujours domiciliée chez une fiduciaire de la place. L'Inde, dont près de la moitié des foyers n'ont pas accès à l'électricité, a faim de charbon. Selon le décompte de l'Agence internationale de l'énergie,

elle devrait ajouter 130 millions de tonnes à la consommation mondiale annuelle d'ici à 2024.

Ces groupes miniers, pour la plupart fraîchement établis en Suisse, extraient ensemble plus de 536 millions de tonnes de charbon par an. Soit, en comptabilisant les émissions liées à l'extraction, au transport et à la transformation en électricité, près de 5,4 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> rejetées dans l'atmosphère. C'est plus que les émissions de la première puissance mondiale, les États-Unis.

#### 4. LES NÉGOCIANTS : L'ÉCOSYSTÈME DU CHARBON

La financiarisation du secteur et l'internationalisation des échanges ont permis à la Suisse de se profiler comme plaque tournante du charbon. Avec les extracteurs et les financiers, les négociants forment un réseau qui assure environ 40 % de son commerce international.

Que la Suisse, pays qui ne compte plus aucune mine de charbon sur son territoire, soit devenue l'une des capitales mondiales de son commerce tenait de la gageure. Pour le négociant de charbon Lars Schernikau, ce soudain attrait pour le territoire helvétique « repose sur une combinaison de facteurs, dont la dimension fiscale est une composante importante ». Parmi les autres, mentionnons la proximité avec les banques suisses et européennes, la stabilité de la Suisse et de sa monnaie, une logistique facilitée ainsi qu'une certaine culture du laisser-faire économique et réglementaire.

Un cadre idéal taillé pour les durs, les plus jusqu'au-boutistes des énergies fossiles. « Le charbon, c'est un marché à l'ancienne. Les contrats se négociaient il y a peu exclusivement en face-à-face et à l'entrée des mines. Ce qui a refroidi beaucoup d'investisseurs », soutient cet autre trader, qui a souhaité rester anonyme parce que « les gens ont la rancune tenace dans le charbon ».

##### Le charbon et ses produits financiers

Le secteur s'est donc internationalisé ; et son produit phare, le charbon, s'est commodifié. Il s'échange désormais dans le monde entier, au grand bonheur de la Suisse, qui peut faire jouer son statut de plaque tournante. « Il ne vous faut qu'un téléphone et une connexion internet. Depuis Genève, vous pouvez parler avec l'Asie le matin et les Amériques l'après-midi », se plaisent à rappeler les représentants des grandes maisons de négoce.

Le boum du charbon des années 2000 suscite donc de nouvelles vocations parmi les négociants. Supplantant en partie les contrats conclus à l'entrée de la mine, ces nouveaux intermédiaires sont nombreux à s'implanter autour des grands pôles du négoce helvétique. Ou, pour ceux qui affichaient déjà une présence en Suisse, comme Trafigura ou Vitol, à diversifier leurs activités dans le

charbon. C'est également le cas du producteur d'électricité Axpo, qui en négocie mais ne divulgue pas les volumes.

##### À Lugano, un pont d'acier pour le charbon

Après Genève et Zoug, le Tessin est le troisième angle du triangle charbonnier helvétique. Outre l'or, deux matières premières donnent un caractère particulier au centre du négoce de Lugano : l'acier et le charbon, intimement liés. L'origine du hub charbonnier ne peut en effet être retracée en omettant le poids de l'industrie sidérurgique. Ni sans référence à deux noms qui ont marqué les rives du lac Ceresio de leur empreinte :

- 1) Duferco S.A., un négociant d'acier opérant depuis Lugano, contrôlé par la société luxembourgeoise Duferco International Trading Holding (DITH).
- 2) Bruno Bolfo, fondateur de Duferco, qui y garde une participation minoritaire ainsi que le contrôle, via un trust liechtensteinois, d'autres sociétés actives dans le commerce de l'énergie et le transport maritime.

C'est probablement cet entrepreneur, originaire de Ligurie, qui a fondé le hub luganais des matières premières. Après avoir travaillé pour le groupe sidérurgique étatique italien Italsider (aujourd'hui disparu), Bruno Bolfo fourbit ses armes aux États-Unis et au Brésil, avant d'implanter Duferco à Lugano dans les années 1980. À la chute du mur de Berlin, il fait avec ses hommes le voyage vers le grand Est des privatisations sauvages. Il parvient à former des alliances avec les principaux producteurs d'acier russes et ukrainiens.

Le développement de Duferco à Lugano a également fait école. Comme pour les « Rich Boys », ces cadres gravitant autour du fondateur de Glencore Marc Rich, les « Bolfo Boys » font germer les entreprises énergétiques dans la région, soutenus par leur réseau et la proximité avec leurs banquiers d'UBS, Credit Suisse, Banca dello Stato ou Banca Zarattini. La fiscalité avantageuse permet également d'attirer au Tessin les antennes commerciales de sociétés italiennes. Lugano devient ainsi un « pont » entre l'acier produit en Russie et en Ukraine notamment et le secteur industriel de la péninsule.

Enfin, à côté des négociants d'acier se forme aussi un important réseau de sociétés actives dans la commercialisation du charbon. Elles se nomment Flame, Bulk, Spark Energy Resources, Genesis Trade ou Lyra Commodities. Spécialisées dans le négoce du charbon et de tous ses dérivés, ces sociétés achètent du charbon dans différentes parties du monde – de l'Amérique du Sud à l'Indonésie, en passant bien sûr par la Russie – pour le revendre principalement aux grandes aciéries et cimenteries, de plus en plus souvent situées en Asie.

LA SUISSE, PLACE MONDIALE DU CHARBON

EXTRACTION

536 millions de tonnes de charbon ont été extraites par des sociétés suisses en 2021.

Le charbon extrait par les sociétés suisses génère en une année près de 5,4 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit plus que les émissions des États-Unis.

ACTEURS FINANCIERS

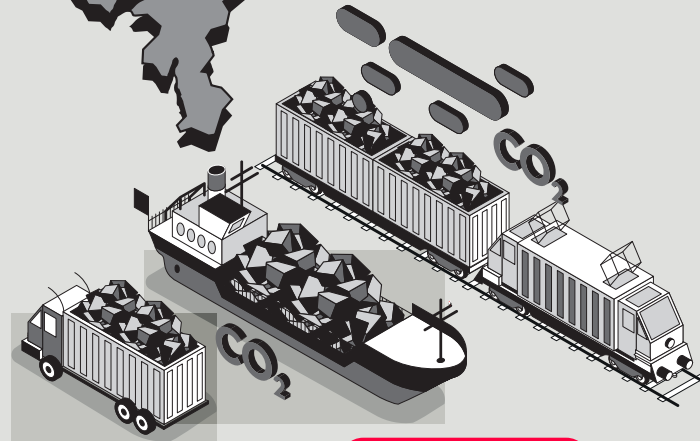
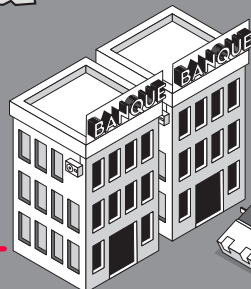
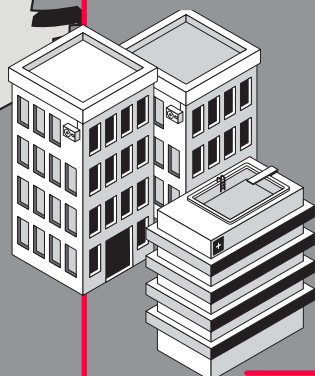
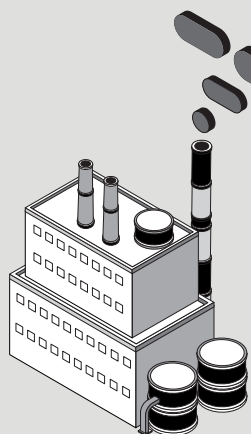
3,15 milliards de dollars US ont été investis par des banques suisses dans le secteur du charbon entre 2016 et septembre 2022.

SOCIÉTÉS ACTIVES DANS LE CHARBON

En Suisse, 245 sociétés sont actives dans la production et la commercialisation du charbon.

COMMERCE

40 % du commerce mondial de charbon est géré par des sociétés suisses. Cette marchandise ne touche, dans l'écrasante majorité, jamais le sol suisse.





Barges de charbon attendant d'être tractées sur le fleuve Mahakam en Indonésie, 2019.

© Willy Kurniawan/Reuters

Qu'elles soient domiciliées à Lugano, Zoug ou Genève, ces sociétés charbonnières offrent l'avantage de la discrétion à leurs propriétaires. Selon les estimations de Public Eye, quelque 40 % du charbon mondial est négocié depuis la Suisse. En raison de l'opacité qui entoure le secteur des matières premières, il n'existe pas de statistiques officielles concernant ces flux.

## 5. LES BANQUES SUISSES : SIX ANS D'HYPOCRISIE

Depuis que la Suisse a signé en 2015 l'Accord de Paris visant une diminution des émissions de gaz à effet de serre, ses établissements financiers ont prêté près de 3,15 milliards de dollars au secteur du charbon. Plus troués qu'un Emmental, les engagements climatiques des banques permettent de continuer à financer des sociétés comme Glencore, en toute discrétion.

«Je regarde la salle, je vois que la réaction est positive, je n'entends pas d'objections. L'Accord de Paris pour le climat est accepté». Nous sommes le 12 décembre 2015. C'est par ces mots que le président de la COP21, Laurent Fabius, scelle l'adoption du premier accord mondial sur le climat. Quelque 196 États s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, dans l'objectif de contenir le

réchauffement planétaire à 2 °C maximum d'ici à la fin du siècle, par rapport aux niveaux préindustriels, et même de poursuivre l'effort pour limiter l'augmentation à 1,5 °C.

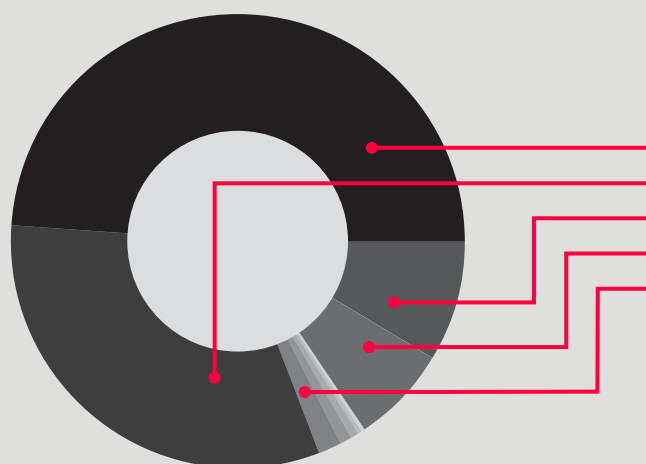
Parmi les signataires figurent, les États-Unis (qui feront défection sous la présidence de Donald Trump) et la Suisse, qui s'engage, lors de la ratification de l'accord en octobre 2017, à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de moitié d'ici à 2030, par rapport à 1990. Pourtant, les banques suisses continuent à opérer comme si rien ne s'était passé, malgré leurs grands engagements portant sur la neutralité carbone.

Selon l'enquête de Public Eye, basée sur des données du cabinet de recherche néerlandais Profundo, les banques suisses ont prêté, depuis l'Accord de Paris, près de 3,15 milliards de dollars à l'industrie helvétique du charbon. Le financement du négoce de charbon s'est même accéléré depuis 2016, si l'on omet l'année 2021, marquée par le ralentissement économique dû à la pandémie de Covid-19. Entre 2016 et 2020, les sommes annuelles levées par les producteurs et négociants de charbon ont augmenté de 72 %. Aucune des banques concernées n'a souhaité commenter des chiffres fournis par des tiers.

Les banques suisses pointent au dixième rang mondial des bailleurs de fonds du charbon. Dans le laps de temps entre l'Accord de Paris et septembre 2022, l'industrie suisse du charbon a levé – auprès de banques françaises, japonaises, étasuniennes, russes

(suite page 14) →

## LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS FINANÇÉES PAR LES BANQUES SUISSES



| Société                | Prêts       | Underwritings | Total       |
|------------------------|-------------|---------------|-------------|
| 1. Trafigura           | 1429        | 117           | 1546        |
| 2. Glencore            | 575         | 424           | 999         |
| 3. Sibanthracite Group | 272         | —             | 272         |
| 4. SUEK Group          | 222         | —             | 222         |
| 5. Mercuria            | 53          | —             | 53          |
| 6. Adani Group         | —           | 27            | 27          |
| 7. Vitol               | 16          | —             | 16          |
| 8. Gunvor              | 11          | —             | 11          |
| 9. EPH                 | 2           | —             | 2           |
| <b>Total</b>           | <b>2580</b> | <b>568</b>    | <b>3148</b> |

Source : Profundo

Prêts obtenus de banques suisses ou de filiales de banques étrangères installées en Suisse par des sociétés helvétiques actives dans le secteur du charbon (2016 - septembre 2022, en millions de dollars US).

## LA SUISSE PARMIS LES DIX PREMIERS FOURNISSEURS DE CRÉDITS DU CHARBON

| Pays                    | Prêts         | Underwritings | Total         |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|
| 1. France               | 6561          | 1435          | 7996          |
| 2. Japon                | 6521          | 933           | 7454          |
| 3. États-Unis           | 3783          | 3026          | 6809          |
| 4. Allemagne            | 5166          | 1639          | 6805          |
| 5. Chine                | 4842          | 298           | 5140          |
| 6. Italie               | 4342          | 771           | 5113          |
| 7. Russie               | 2636          | 2422          | 5058          |
| 8. Royaume-Uni          | 2989          | 2022          | 5011          |
| 9. Pays-Bas             | 4387          | 404           | 4791          |
| 10. Suisse              | 2977          | 604           | 3581          |
| 11. Australie           | 2524          | 32            | 2556          |
| 12. Canada              | 1987          | 431           | 2418          |
| 13. Espagne             | 1800          | 508           | 2308          |
| 14. Singapour           | 1830          | 152           | 1982          |
| 15. Autriche            | 1209          | 138           | 1347          |
| 16. Émirats arabes unis | 856           | 93            | 949           |
| 17. Autres pays         | 3016          | 520           | 3536          |
| <b>Total</b>            | <b>57 426</b> | <b>15 428</b> | <b>72 854</b> |

Source : Profundo

Prêts accordés par les banques de chaque pays aux sociétés suisses actives dans le charbon (2016 - septembre 2022, en millions de dollars US). Ces prêts peuvent avoir été accordés par la société mère ou par ses filiales à l'étranger.

## LES PRINCIPALES BANQUES SUISSES QUI FINANCENT LE CHARBON

| Institut financier  | Siège    | Prêts       | Underwritings | Total       |
|---|----------|-------------|---------------|-------------|
| Credit Suisse   | Zurich   | 1661        | 380           | 2041        |
| UBS   | Zurich   | 594         | 224           | 818         |
| Banque cantonale zurichoise (ZKB)                         | Zurich   | 339         | —             | 339         |
| Borak (actionnaire majoritaire de la Banque BCP à Genève) | Genève   | 135         | —             | 135         |
| Banque cantonale vaudoise                                 | Lausanne | 92          | —             | 92          |
| Aga Khan Fund for Economic Development (AKFED)            | Genève   | 80          | —             | 80          |
| Banque cantonale de Genève                                | Genève   | 49          | —             | 49          |
| Habib Bank  | Zurich   | 25          | —             | 25          |
| Chubb   | Zurich   | 1           | —             | 1           |
| Vontobel  | Zurich   | 1           | —             | 1           |
| <b>Total</b>  |          | <b>2977</b> | <b>604</b>    | <b>3581</b> |

Fonds prêtés par les banques helvétiques aux sociétés suisses actives dans le secteur du charbon (2016 - septembre 2022, en millions de dollars US). Ces prêts peuvent avoir été accordés par la société mère ou par ses filiales à l'étranger.

ou suisses – un total de 72,9 milliards de dollars. Malgré ses engagements à diminuer le financement du charbon, la banque Credit Suisse figure largement en tête des établissements helvétiques (voir tableau ci-dessus). À elle seule, la deuxième banque du pays a fourni plus de la moitié des fonds suisses alloués au marché du charbon. Parmi ses meilleurs clients : Trafigura, Glencore ainsi que les extracteurs russes Sibanthracite et SUEK. À noter aussi la participation des banques cantonales, dont l'actionnariat public inviterait pourtant à accorder des prêts avec davantage de diligence pour le climat et, surtout, de respect pour les engagements politiques de la Suisse à Paris.

Les critères d'exclusion définis par les banques sont façonnés de telle manière que les grands groupes diversifiés passent à travers les mailles des engagements climatiques. Fondatrice de l'ONG Reclaim Finance, Lucie Pinson en veut pour preuve Glencore, premier exportateur privé de charbon au monde, mais dont seule une faible part du chiffre d'affaires est concernée : « Si l'on ne touche pas les plus gros producteurs, c'est bien qu'il y a un problème. » Aucun des engagements pris par les banques suisses analysées par Public Eye n'exclurait actuellement un financement du business de Glencore lié au charbon. Reclaim Finance estime que 90 % du financement accordé aux sociétés actives dans le charbon passe par des lignes de crédit non contraignantes quant à leur utilisation (« *corporate loans* ») ou des « *underwritings* »,

soit l'émission d'obligations leur permettant de lever des fonds auprès d'investisseurs tiers.

### Finance invisible

Le financement se fait de plus en plus via l'émission d'obligations organisée par ces mêmes banques. Soit un instrument permettant aux entreprises d'emprunter de l'argent à des investisseurs, sans que ceux-ci n'acquiescent une part de la société comme pour les actions. Cette pratique appelée « *underwriting* » permet aux établissements financiers de ne pas faire figurer le charbon sur leur bilan comptable, comme ils devraient le faire dans le cadre d'un prêt bancaire. « L'obligation ne fait que passer par le portefeuille de la banque qui va la placer auprès d'investisseurs. Cela dilue le lien entre l'établissement financier et la société minière, et permet de se rémunérer de suite à la commission », dénonce Lucie Pinson.

Face à la pression environnementaliste, le financement se réorganise pour se faire plus discret. « Plus un projet est risqué en termes de réputation, plus il sera pratique de financer l'entreprise plutôt que le projet minier, soutient la fondatrice de Reclaim Finance. Aucune banque n'est assez folle pour associer son logo à une inauguration de centrale à charbon. » Entre 2016 et 2021, les *underwritings* ont progressé de près de 246 %.

Pendant ce temps, à Glasgow, la Suisse – par la voix de sa ministre de l'Environnement et de l'Énergie,



La mine de Kotinskaya, en Sibérie occidentale, appartenant à SUEK. La société s'est installée en Suisse en 2004.

Simonetta Sommaruga – dénonçait, le 15 novembre 2021, le torpillage de la sortie du charbon par la Chine et l'Inde lors de la COP26. Pour les pays de l'OCDE, la conférence de l'ONU sur les changements climatiques vient alors de fixer des objectifs à 2030. 2030, c'est demain. Et rien ne laisse présager un renversement de tendance.

## 6. LE DEUIL DU SOLEIL

Aucune déclaration péremptoire ne résiste à la réalité énergétique. Le charbon est l'énergie la moins chère et la plus utilisée dans le monde afin d'être transformée en électricité. Il constitue une promesse de développement pour un quart de l'humanité. Il faudra pourtant éviter de se marier à long terme avec l'agent le plus polluant de l'ère de l'Anthropocène. Les sociétés suisses sont coresponsables de l'émission de près de 5,4 milliards tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Il a autrefois constitué l'écrasante majorité de l'énergie consommée par la Grande-Bretagne victorienne. Sur le plan mondial, le Roi Charbon n'en conserve pas moins sa couronne puisqu'il représente toujours un quart du mix énergétique et reste la ressource la plus utilisée pour produire de l'électricité (plus de 35 % selon l'Agence internationale de l'énergie). Ce qui fait d'une éventuelle

prohibition immédiate un vœu pieux. « On ne parle pas du tabac là, prévient le négociant de charbon Lars Scher-nikau. Le charbon est partout, tous les pays en ont manié à un moment donné. On retrouve son énergie dans un tiers de tout ce que nous consommons mondialement. Ce n'est pas une solution que de vouloir nous ramener dans les cavernes. »

Et tout semble favoriser le charbon. Quand l'Union européenne (suivie de la Suisse) décrète un embargo sur le charbon russe, son cours explose et ravit les groupes miniers. Quand la Russie ferme le robinet du gaz, c'est à nouveau le charbon – son substitut direct – qui en profite.

### La tempête parfaite

Malgré la flambée actuelle des cours, la roche sédimentaire reste l'énergie la plus accessible au monde. C'est le grand succès de l'agent charbon. « La matière amène la chaleur, le réfrigérateur et la communication aux populations défavorisées. Il n'y a pas de meilleur facteur de développement », soutient un trader qui a travaillé dans le secteur une quinzaine d'années.

L'Europe ne s'y est pas trompée. Partout, l'on s'échine à constituer des stocks de charbon pour un hiver qui s'annonce long et stratégique dans la politique de *containment* envers la Russie. « Ces six derniers mois, l'accent a été mis sur la sécurité énergétique. Le délai de mise hors service des centrales européennes sera probablement

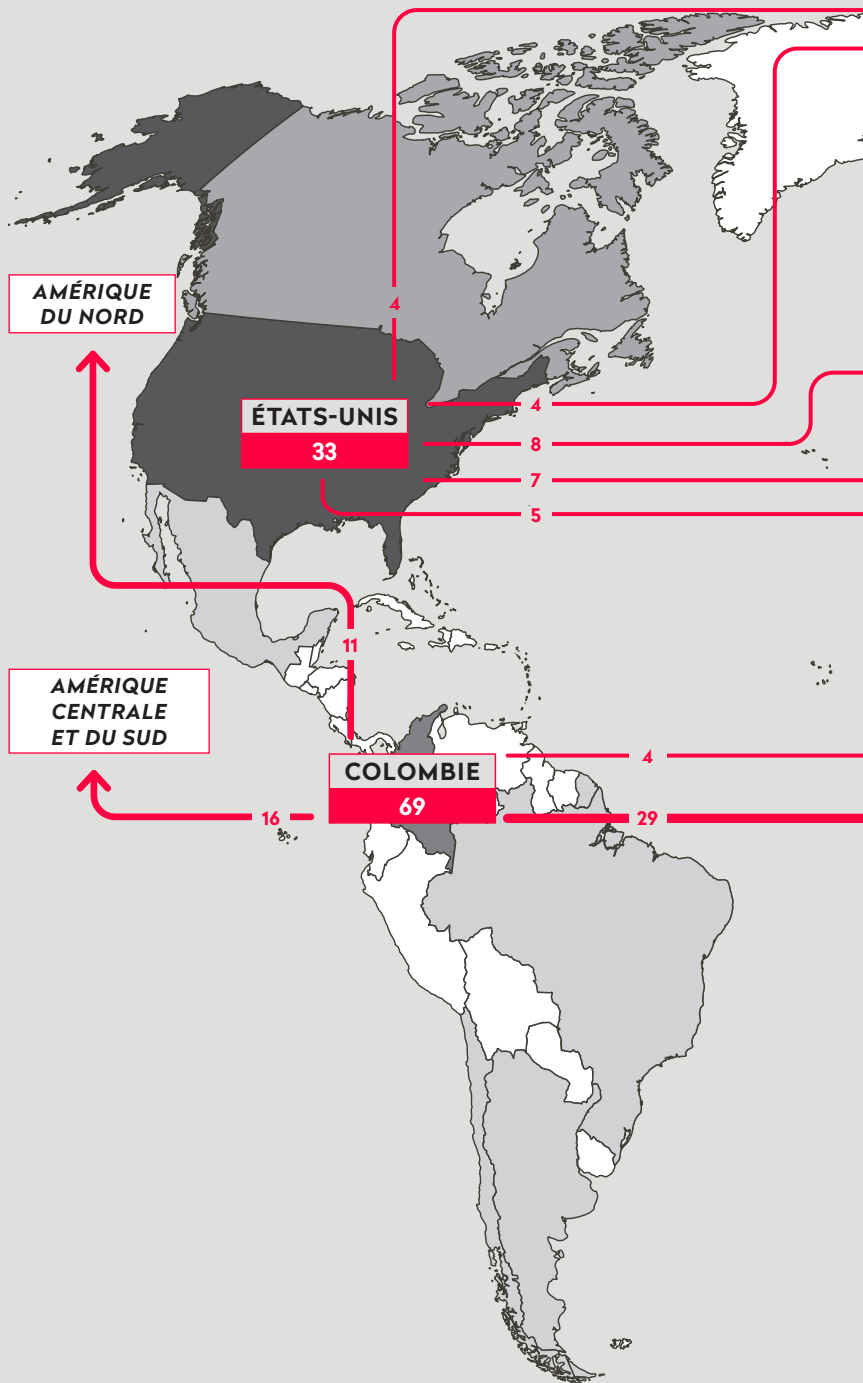
**PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS ET FLUX COMMERCIAUX DU CHARBON THERMIQUE**  
(CHIFFRES DE 2019, PRÉPANDÉMIE DE COVID-19)

En 2019, 7885 millions de tonnes de charbon et de lignite ont été extraites à travers le monde. La Chine en produit à elle seule 3724 millions de tonnes (voir tableau ci-dessous).

**PRINCIPAUX PAYS EXTRACTEURS DE CHARBON ET DE LIGNITE, EN MILLIONS DE TONNES (2019)**

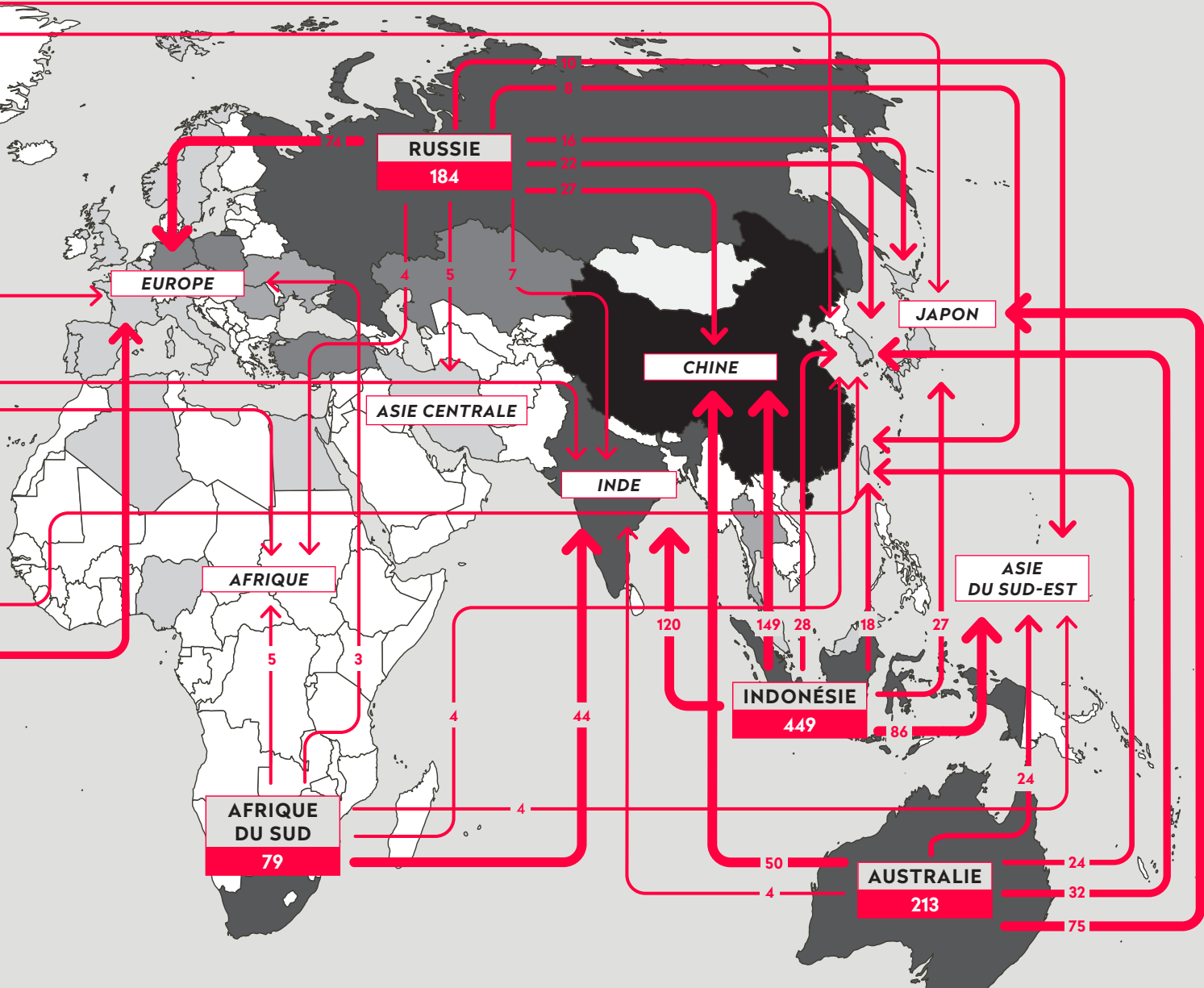
|                |      |
|----------------|------|
| Chine          | 3724 |
| Inde           | 775  |
| États-Unis     | 641  |
| Indonésie      | 601  |
| Australie      | 504  |
| Russie         | 441  |
| Afrique du Sud | 258  |
| Allemagne      | 131  |
| Pologne        | 112  |
| Kazakhstan     | 105  |
| Turquie        | 87   |
| Colombie       | 84   |

Les pays sont colorés différemment en fonction du volume d'extraction.



Sources: [energiestatistik.enerdata.net](http://energiestatistik.enerdata.net) et [iea.org](http://iea.org)





En 2019, 1093 millions de tonnes de charbon thermique ont été échangées au niveau international. Bien que la Chine produise déjà elle-même une grande quantité de charbon, elle est également le plus grand pays importateur de charbon thermique avec 21%, suivie de l'Inde (17%) et du Japon (13%).

**PAYS EXPORTATEURS**  
**MIO DE TONNES**

**Principaux flux d'exportation de charbon thermique**

**PAYS IMPORTATEURS**

**Destination des exportations de charbon thermique**



Un mineur tient dans ses mains des morceaux de charbon sur un site à Cucunubá, en Colombie. Le pays andin est l'un des plus gros exportateurs mondiaux de charbon et mise toujours beaucoup sur cette matière première.

© Nicolo Filippo Rosso/Bloomberg via Getty Images

retardé», prédisait en mars déjà Alex Thackrah, analyste de l'agence Argus Media, la référence pour les cours du charbon. Et c'est désormais chose faite en Allemagne. Face aux difficultés, Berlin – qui prévoyait de se passer totalement du charbon d'ici à 2030 – a décidé en juin de relancer ses centrales à charbon. «L'incertitude règne, analyse Alex Thackrah. La tendance devrait se poursuivre au minimum encore deux hivers. L'horizon s'est réduit à la saison prochaine.»

C'est le groupe EPH, qui possède deux mines de lignite en Allemagne de l'Est et plusieurs centrales à charbon destinées au démantèlement, qui devrait en profiter. De même que le fisc zougois, canton dans lequel EPH a établi sa division commerciale EP Resources en 2019. Comme confirmé début août, les opérations vont être relancées dans deux de ses centrales à charbon. «Heureusement que ces actifs existent encore», réagit Tomáš Novotný, responsable de la division *dry bulk* d'EPH et membre du conseil d'administration. «Si Poutine avait attaqué l'Ukraine trois ans plus tard, nous aurions été, sur le plan énergétique, quasiment esclaves de la Russie. Ce sont les bras dans lesquels nous a jetés le lobby gazier allemand.»

Pour les négociateurs de la COP26 qui disaient péremptoirement vouloir «reléguer le charbon aux livres d'Histoire», la tâche s'annonce plus difficile que prévu. La guerre en Ukraine et les menaces de black-out qui pèsent à nouveau sur les économies occidentales ont réveillé les vieux démons. «Personne n'est prêt à baisser son niveau de vie. Et qui ira dire aux Indiens ou aux Vietnamiens, qui aspirent à vivre comme nous, de ne pas miser sur ce qui a fait notre prospérité?», lâchait en 2019 déjà la représentante d'une maison de négoce. Le problème, c'est que les énergies renouvelables sont encore loin d'assurer

la relève, faute d'investissements à la mesure des enjeux. Alors chacun y va de son idée: le gaz naturel liquéfié, l'hydrogène et même le nucléaire; quitte à briser les tabous dans toute l'Europe continentale. «Le charbon est économiquement bon marché, mais politiquement onéreux», résume un trader de charbon.

Rien que pour la Suisse, les émissions «indirectes» générées par la production, le transport et la combustion du charbon des sociétés installées sur son territoire représentent près de 5,4 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. De quoi convertir la Suisse en une gigantesque montagne de charbon fumante. C'est probablement l'écrivain britannique Charles Dickens qui décrirait le mieux ces flocons de suie exportés par la place financière suisse: «La fumée tombe des tuyaux de cheminée, brune molle et noire, traversée de petites pelotes de suie qu'on prendrait pour des flocons de neige portant le deuil du soleil.»

Pourtant, Lars Schernikau insiste: «Si l'on se débarrassait des énergies fossiles qui fournissent plus de 80% de notre énergie totale, l'humanité ne mourrait pas pour autant. Mais le monde aurait une tout autre apparence.» Sur ce point, les écologistes lui donneraient probablement raison. ■



Lire notre rapport complet sur cette thématique avec toutes les sources ici: [publiceye.ch/charbon-suisse](https://publiceye.ch/charbon-suisse)

# Pour un monde sans charbon



Le charbon est une énergie appartenant au passé. Il est l'agent le plus contaminant de la planète et ses lourdes externalités négatives sont rarement prises en compte dans son prix à la tonne. La construction de nouvelles centrales à charbon menace d'enfermer à long terme les pays émergents dans un cercle vicieux. Ce constat, ainsi que les mesures à mettre en place afin de décarboner la place financière suisse ne doivent pas détourner des efforts visant à réduire l'importation et la consommation d'énergies fossiles en Suisse.

## L'INDUSTRIE DU CHARBON

- Doit immédiatement cesser d'extraire les variétés de charbon les plus polluantes comme le lignite.
- Les entreprises actives dans l'extraction et le commerce de charbon doivent présenter des mesures, crédibles et vérifiables par des acteurs indépendants, visant une sortie complète du charbon d'ici à 2030.

## LE CONSEIL FÉDÉRAL ET LE PARLEMENT

- Doivent prendre des mesures pour un abandon complet du commerce de charbon, climaticide, d'ici à 2030.
- Doivent, dans l'intervalle, intégrer dans leurs objectifs et leur politique climatiques les émissions indirectes de CO<sub>2</sub> générées notamment par les négociants de charbon établis sur le sol suisse.
- Doivent établir dans la loi suisse un devoir de transparence pour les contrats et les paiements aux États producteurs concernant le négoce de charbon, comme des matières premières. Celles-ci doivent pouvoir être retracées jusqu'à leur origine.
- La Suisse doit se doter d'une instance de surveillance du secteur des matières premières qui aurait la possibilité de contrôler les sociétés et de sanctionner celles qui enfreignent la loi.

## LE MONDE DE LA FINANCE

- Doit cesser les prêts aux sociétés actives dans le charbon qui n'ont pas mis en place un plan de sortie du charbon d'ici à 2030, avec des mesures crédibles et vérifiables par des acteurs indépendants.
- Aucune nouvelle centrale à charbon ne doit être financée.
- La Banque nationale suisse doit cesser d'investir dans toute entreprise produisant ou négociant du charbon.
- Les banques cantonales doivent s'engager à ne plus avancer de fonds aux sociétés actives dans le charbon, que ce soit via du financement transactionnel ou des prêts de type « *corporate loans* ».

Signez la pétition pour  
que la Suisse abandonne  
le commerce de charbon :  
[publiceye.ch/stop-charbon](https://publiceye.ch/stop-charbon)





Depuis des décennies, le Pakistan subit des inondations. En 2022, le pays vit sa mousson la plus violente de ces 30 dernières années. Plus de 33 millions de personnes ont été affectées par ces précipitations diluviennes.

© Daniel Berehulak/Getty Images

## Le rôle de la Suisse dans la lutte pour la justice climatique

À travers leurs activités à l'étranger, des sociétés suisses contribuent grandement aux émissions de gaz à effet de serre, et donc à la crise climatique. Hôte de nombreuses multinationales et plaque tournante du négoce de matières premières et de la finance internationale, la Suisse peut et doit user de son influence sur la politique climatique mondiale. Mais jusqu'à présent, elle n'assume pas suffisamment sa responsabilité en la matière.

ELISABETH SCHENK

Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se déroule actuellement en Égypte, à Charm el-Cheikh, les États sont en cours de négociations sur la suite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris signé en 2015. Pour atteindre les objectifs climatiques fixés, cet accord impose aux États signataires, parmi lesquels figure la Suisse, « des responsabilités communes mais différenciées [...] eu égard aux différentes situations nationales ». Le principe d'équité est présenté dès le début du texte et demande à tous les États de s'engager là où ils peuvent le mieux lutter contre la crise climatique.

### Inégalités dans les responsabilités et les conséquences

Selon une étude de l'organisation non gouvernementale britannique Oxfam, les 10 % les plus riches de la population mondiale sont responsables de plus de la moitié des émissions totales de gaz à effet de serre. Historiquement, les États aux revenus les plus élevés sont déjà responsables de beaucoup plus d'émissions que ceux aux revenus plus faibles, tels que le Bangladesh. En termes d'empreinte écologique, il faudrait cinq planètes Terre si tout le monde vivait comme la population suisse, mais une seule dans le cas de celle du Bangladesh.

En outre, la crise climatique a aussi des conséquences disproportionnées sur la population mondiale : au Bangladesh, encore, la montée du niveau des mers est quatre fois plus importante qu'aux Pays-Bas, comme le montre une étude de l'ONG allemande Germanwatch. Si les autorités néerlandaises s'arment actuellement contre les catastrophes à venir à l'aide de barrages et de digues, celles du Bangladesh n'ont de loin pas les mêmes moyens financiers et technologiques pour s'adapter aux conséquences de la crise climatique. Un cinquième des terres du pays risque donc de se retrouver sous les eaux. La salinité des sols a déjà augmenté à cause des inondations passées, ce qui a des conséquences désastreuses pour l'agriculture et la sécurité alimentaire d'un pays qui compte 170 millions d'habitant-e-s et présente la plus grande densité de population au monde.

### **Inégalités dans les possibilités d'adaptation**

Après la Chine, le Bangladesh est le numéro deux mondial dans l'exportation de textiles, dont 80 % sont des vêtements, principalement achetés aux États-Unis et en Europe, et donc aussi en Suisse, mais produits dans des pays à faible revenu. L'industrie textile est un secteur qui prospère sur le dos des couturières et couturiers en leur versant des salaires de misère qui ne leur suffisent pas pour vivre, et qui ne leur permettent donc pas non plus de mettre de l'argent de côté pour faire face aux conséquences des changements climatiques telles que la montée du niveau des mers. De plus, les maigres recettes que l'industrie textile génère pour ces États, en raison de sa moindre imposition, et la faible création de valeur dans les pays producteurs limitent les possibilités d'adaptation des États concernés. Ils disposent donc de moins de moyens que les Pays-Bas pour construire des barrages et digues.

Selon les estimations du cabinet de conseils en durabilité écologique Quantis, l'industrie textile mondialisée est responsable chaque année de 4 gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit environ 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si rien ne change, ces émissions atteindront près de 50 % d'ici à 2030.

Dans le contexte de la crise climatique, l'exemple du Bangladesh souligne trois importants mécanismes d'inégalité relatifs aux causes des changements climatiques, à la répartition des conséquences et aux possibilités d'adaptation. Les personnes qui ont le moins contribué à la crise climatique en subissent les conséquences les plus lourdes et ont souvent le moins de capacités et de ressources pour y faire face et s'adapter aux nouvelles réalités climatiques. Les inégalités ne se limitent pas aux frontières entre les États : on constate également de grandes disparités au sein des différents pays. Ainsi, dans les pays du Nord également, les groupes de population discriminés et aux plus faibles revenus subissent de manière disproportionnée les conséquences des changements climatiques.

### **La justice climatique vise deux objectifs**

C'est là qu'intervient le concept de justice climatique, qui vise à lier la lutte contre la crise climatique à l'engagement pour un monde plus juste et solidaire. La justice climatique est désormais un concept central du mouvement international pour le climat. Des gouvernements de pays du Sud la réclament aussi, à travers, par exemple, des compensations financières pour les dégâts climatiques subis, conformément au principe du pollueur-payeur.

Ce concept défend la justice climatique en demandant que les plus grands responsables de la crise climatique, qui ont le plus profité des émissions d'énergies fossiles, soient aussi tenus d'assumer les dégâts climatiques et les coûts des mesures d'adaptation. Ces acteurs devraient en outre immédiatement réduire très fortement leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais ce n'est malheureusement pas le cas.

### **La responsabilité de la Suisse dans les émissions mondiales**

Quoi qu'en disent de nombreuses personnalités politiques, la Suisse n'est pas un acteur négligeable et figure parmi les grands responsables de la crise climatique. Et ce notamment car le « modèle d'affaires » du pays implique toujours de délocaliser à l'étranger les conséquences négatives de notre prospérité. Bien que sa population et sa surface soient relativement petites, la Suisse compte parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. À travers leurs activités à l'étranger, des multinationales domiciliées en Suisse contribuent grandement aux émissions mondiales, et donc à la crise climatique. Selon l'étude du cabinet de conseil McKinsey intitulée « Klimastandort Schweiz », les émissions de gaz à effet de serre dont sont directement responsables les sociétés domiciliées en Suisse et actives à l'international, ainsi que celles causées par leurs importations, sont à elles seules sept à dix fois plus importantes que les émissions occasionnées en Suisse.

Prenons l'exemple du négoce de matières premières : d'importants volumes de charbon, pétrole et gaz sont négociés à travers la place suisse. Comme le montrent nos recherches, des sociétés suisses sont responsables de 40 % du négoce mondial de charbon et extraient chaque année 536 millions de tonnes de cette source d'énergie climaticide (voir article « La Suisse sur sa montagne de charbon », page 4). Les émissions de CO<sub>2</sub> occasionnées chaque année par l'extraction, le transport et la consommation de ce charbon sont supérieures à celles des États-Unis.

Quant aux émissions liées aux flux financiers provenant de Suisse, McKinsey estime qu'elles multiplient le total d'émissions par un facteur de 14 à 18. La place financière helvétique figure indirectement parmi les grands responsables des changements climatiques



© Asaad Nizazi/AFP

Sécheresse en Irak : la baisse du niveau des cours d'eau est due à l'absence de pluie et à la diminution des débits provenant des pays voisins en amont, l'Iran et la Turquie.

à travers son financement d'entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles.

La méthode habituelle de calcul des émissions de gaz à effet de serre ne reflète donc pas suffisamment la responsabilité de la place helvétique. Or même en les calculant ainsi, les émissions de la Suisse sont déjà nettement trop élevées pour respecter l'engagement de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement à 1,5 degré. Si l'on tient compte des facteurs supplémentaires, les multinationales suisses contribuent indirectement à au moins 2 à 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, un chiffre comparable à celui du Brésil, du Japon ou de l'Indonésie. Outre les États et les consommateurs et consommatrices, il faut donc aussi mettre les acteurs privés face à leurs responsabilités dans la crise climatique.

### **Le pouvoir s'accompagne de responsabilités**

La justice climatique implique de s'engager sur tous les fronts où il est possible de combattre efficacement la crise climatique. En Suisse, c'est donc au niveau des multinationales, du négoce de matières premières et de la place financière qu'il faut agir. Car ceux-ci constituent notre principal levier en matière de politique climatique et représentent une responsabilité internationale qui n'est toujours pas assumée. Il est essentiel que cela change au plus vite.

C'est notamment avec leur utilisation démesurée des énergies fossiles que les principaux responsables de la crise climatique jouissent encore aujourd'hui d'une

position dominante à l'échelle mondiale. En vertu du principe selon lequel le pouvoir s'accompagne de responsabilités, ces acteurs doivent agir pour permettre une politique de réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre. Quand des acteurs économiques si puissants rejettent leur devoir de lutte contre la crise climatique, ils rejettent également leurs responsabilités envers la société.

La justice climatique implique également une reconnaissance politique du rôle et de la responsabilité des multinationales dans la crise climatique. Public Eye jette un regard critique sur les causes des inégalités sociales et s'engage pour un monde plus juste, notamment sur le plan climatique. Pour le négoce international de charbon, cela signifie par exemple réclamer des plans concrets de sortie du charbon et une surveillance de leur mise en œuvre, ainsi que contraindre les négociants en matières premières à participer aux mesures de protection et d'adaptation face aux changements climatiques dans les pays du Sud. Concernant les vêtements, nous nous demandons comment l'industrie textile pourrait être structurée de manière à ce qu'elle respecte la justice climatique sur les plans social et écologique, et quelle voie elle devrait suivre pour se transformer en ce sens. Notre action sera de plus en plus centrée sur de telles questions à l'avenir. ■

## « Si l'on avait déjà entamé la transition énergétique, on n'en serait pas là aujourd'hui. »

La militante et scientifique indienne Payal Parekh s'engage pour la justice climatique. Elle trouve extrêmement injuste que les pays du Sud soient les plus durement touchés par la crise climatique alors qu'ils n'en sont pas responsables.

PROPOS RECUEILLIS PAR NICO MEIER



© Danielle Liniger

### **Payal Parekh, comment décriez-vous la justice climatique ?**

Quand on parle des changements et de la crise climatiques, on évoque toujours les émissions de CO<sub>2</sub> et l'urgence de les réduire. Mais ce n'est pas tout : il faut aussi que cela soit fait de manière juste et équitable. En d'autres termes : sur qui l'essentiel de la réduction des émissions reposera-t-il ? Des pays comme la Suisse, les États-Unis ou l'Allemagne ? Ou bien mon pays, l'Inde, qui, historiquement, n'est pas responsable de la crise climatique ? Et qu'est-ce que cela signifie pour les travailleurs des mines de charbon en Allemagne ? Ou pour les employé-e-s de l'industrie du ciment ? Ces personnes recevront-elles une indemnisation ou bénéficieront-elles d'une aide pour la reconversion professionnelle si elles perdent leur emploi ? C'est aussi ça, la justice climatique.

### **Quel est le rôle de l'économie ?**

Dans ce système capitaliste, les entreprises veulent faire des bénéfices. Mais elles doivent néanmoins agir en harmonie avec la planète. Cela signifie qu'il nous faut une économie qui prenne soin des plus pauvres. Il y a

toujours 800 millions de personnes sur la planète qui n'ont pas accès à l'énergie moderne et qui utilisent la biomasse (bois, charbon, fumier, etc.) pour se chauffer ou cuisiner. Elles doivent être les premières à être approvisionnées en énergies renouvelables. Faute de quoi, nous n'atteindrons pas la justice climatique et n'éliminerons pas les causes de cette crise.

### **Selon le mouvement pour le climat, il faut pouvoir discuter d'égal à égal avec les personnes les plus puissantes de la planète car on ne peut pas faire confiance aux responsables de la crise. Où en est-on de cet objectif aujourd'hui ?**

Encore très loin, car les rapports de force sont encore très déséquilibrés. Le pouvoir est partagé entre un nombre très réduit de personnes, peut-être 1% de la population mondiale. L'écrasante majorité n'a que très peu de pouvoir. C'est pourquoi il y a de plus en plus d'actes de désobéissance civile. Les gens disent : on a tout essayé, on fait du plaidoyer, on écrit des articles. Mais maintenant, même une professeure de l'Université de Lausanne participe à des blocages de

routes. Les scientifiques voient aussi qu'on ne peut pas continuer comme ça. La seule possibilité qu'il nous reste est de bien faire comprendre que les responsables de la crise ont le dos au mur. Et cela demande l'engagement du plus grand nombre, sans quoi nous n'aurons jamais voix au chapitre.

### **En Occident, le fait que nous ayons le dos au mur est vécu d'une manière totalement différente au reste du monde. Car les pays du Sud sont beaucoup plus fortement touchés par les changements climatiques que la Suisse, par exemple.**

Tout à fait. Prenons l'exemple du Pakistan : un tiers du pays a récemment été inondé pendant des semaines, ce qui a affecté 33 millions de personnes. Et elles n'ont reçu que très peu d'aide. Le pays est frappé de plein fouet par les changements climatiques et souffre d'une grande pauvreté. L'aide internationale a été très maigre. Or le pays n'est pas responsable de la crise climatique : il n'émet chaque année que 1 tonne de CO<sub>2</sub> par habitant-e, contre 14 en Suisse si l'on tient compte des exportations.

**Lors de crises mondiales, que ce soit une pandémie ou une crise économique, les investissements sont aussi nettement plus importants ici au Nord que dans les pays du Sud.**

En effet. Et en réponse à la crise climatique, le Nord n'investit pas forcément dans les énergies renouvelables, et l'industrie fossile est encore plus subventionnée. Des entreprises qui détruisent la planète bénéficient de subventions publiques. Mais qu'en est-il des pays émergents? Et des personnes qui n'ont pas accès aux énergies renouvelables? Que faisons-nous pour que les populations aient accès à l'éducation? Et à l'eau potable? Ce n'est pas la priorité. Il s'agit avant tout de continuer à soutenir les grandes entreprises.

**Il y a là aussi la question des coûts réels. Les dégâts climatiques ne sont par exemple pas pris en compte dans le calcul des coûts.**

Effectivement, et c'est extrêmement injuste : les pays du Sud sont les plus durement touchés par la crise climatique alors qu'ils n'en sont pas responsables. Et il est déjà si tard pour réagir!

**En raison de leur lourd endettement et des intérêts qu'ils doivent payer sur leurs dettes, de nombreux États ne peuvent tout simplement pas renoncer aux énergies fossiles : ils ne peuvent pas financer la transition énergétique. Sur ce point, la critique porte principalement sur le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale : quelle est l'ampleur du problème?**

Il est énorme. Il y a quelques années, la Première ministre de la Barbade, Mia Mottley, a par exemple appelé Christine Lagarde, qui était alors à la tête du FMI, pour lui dire que son pays ne rembourserait pas sa dette en cas de nouveau cyclone, mais utiliserait les fonds pour reconstruire le pays. Mi-octobre a eu lieu la rencontre an-

nuelle du FMI et de la Banque mondiale, et cette problématique était au cœur des discussions. Car la Banque mondiale ne peut actuellement ni lutter contre la pauvreté, ni contre la crise climatique. Bien au contraire : elle a promis 15 milliards de dollars US pour des projets fossiles. C'est-à-dire 15 milliards investis dans une technologie du passé.

**La Banque mondiale ne considère-t-elle pas la crise climatique comme un problème?**

David Malpass, son président, a été interrogé par un journaliste du *New York Times* qui lui a demandé s'il faisait confiance aux climatologues. Il a esquivé la question à trois reprises. Il a obtenu son poste grâce à Donald Trump...

Que pouvons-nous faire si la banque qui est censée extraire de la pauvreté les populations des pays du Sud ne fait pas son travail? Si leur situation se détériore sans cesse à cause de la crise climatique? Et qu'en même temps, l'endettement ne cesse d'augmenter? Et que la banque qui est coresponsable de la crise climatique n'est pas disposée à effacer les dettes?

**Vous êtes scientifique et militante. La science a longtemps été vue comme objective et neutre. Est-ce que la question du climat ne rapproche pas constamment ces deux positions?**

J'ai quitté le monde scientifique en 2008 parce qu'on m'avait alors dit très clairement que j'aurais des problèmes si je m'engageais tant en politique. La neutralité de la science n'est pour moi rien d'autre qu'un mythe : en tant que scientifique, j'analyse mes données et dois les interpréter. Il y a très peu de domaines, tels que les mathématiques ou la physique, qui sont totalement dénués d'interprétation. Et nous voyons de plus en plus aujourd'hui ce que cela signifie : je ne suis pas seulement une scientifique, mais aussi une citoyenne.

En Suisse, nous avons récemment

eu le cas, que j'ai déjà évoqué, d'une professeure d'Université qui, en conséquence de son travail et de ses analyses, est arrivée à la conclusion que la désobéissance civile est nécessaire. De plus en plus de scientifiques estiment aussi que l'objectivité et la neutralité de la science ne sont que des mythes.

**La militante en vous communique-t-elle peut-être simplement mieux que la scientifique?**

Je pense que l'être humain est complexe et a de nombreuses facettes. J'ai fait mon doctorat à l'Université de Berne auprès du célèbre climatologue et professeur Thomas Stocker ; j'ai obtenu une bourse prestigieuse. Cela fera toujours partie de moi, je suis très analytique et, en même temps, je viens d'une famille très politisée. C'est pourquoi je n'aurais pas pu rester les bras croisés après avoir appris ce que la science m'a permis de découvrir. Je suis privilégiée et je me dois d'agir de la sorte. Dans mon pays, il y a des personnes comme mon employée de maison qui ne savent pas lire. Elle a 49 ans et vit à Bombay, la plus grande ville indienne. Elle sait aussi militer, et elle le fait. Mais dans mon cas, la marge de manœuvre est beaucoup plus grande. C'est donc pour moi quasiment une obligation.

**Une grande partie de votre travail consiste à mobiliser les gens et à les motiver à agir. Quelle importance cela a-t-il pour vous?**

C'est très important. Tout d'abord parce qu'il est clair pour moi que nous n'aurons jamais autant d'argent que nos opposants. Il nous manque aussi les liens avec les décideurs. Alors quelle est notre force? Le nombre. En motivant des gens à descendre dans la rue, à discuter avec leur voisinage pour le mobiliser aussi. Quand j'étais encore très jeune, j'avais travaillé en Inde avec des Autochtones qui m'avaient enseigné ce que la lutte signifie vraiment. Ces personnes luttent pour leur



survie. Je ne peux et ne devrais pas parler à leur place, même si je suis privilégiée. Ces gens savent très bien exprimer leurs propres besoins. Mais pour avoir du poids, nous devons travailler toutes et tous ensemble.

Je trouve vraiment dommage qu'en Suisse, les Vert-e-s et le PS n'aient pas parlé de la loi sur le CO<sub>2</sub> avec les populations rurales. Ces personnes ne sont pas bêtes ni désintéressées. Si l'on fait l'effort de leur parler les yeux dans les yeux, alors on pourra avancer ensemble.

### Quelle est la voie à suivre pour atteindre la justice climatique ?

Je trouve très importante l'idée de la réparation : les pays qui souffrent des dégâts climatiques doivent être indemnisés. Par ailleurs, comme l'a déjà déclaré l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel en 2020 : les objectifs fixés ne sont pas assez ambitieux. Et ils ne le sont toujours pas. Il nous faut avoir de meilleurs objectifs. Et si la crise déclenchée par la guerre en Ukraine est si grave, c'est parce que nous n'avons rien fait pendant longtemps. Si l'on avait déjà

entamé la transition énergétique, on n'en serait pas là aujourd'hui et on ne devrait pas retourner au nucléaire, comme le fait l'Allemagne par exemple.

### En Inde aussi, on réinvestit dans le charbon...

L'été dernier, l'Inde a revu à la baisse ses propres objectifs climatiques et prévoit moins d'énergies renouvelables pour l'avenir. Le pays devrait alors miser deux fois plus sur le charbon qu'aujourd'hui.

### Comment vous engagez-vous contre le charbon en Inde ?

Nous regardons qui investit dans le charbon et tentons de les convaincre de ne pas le faire. Par exemple, 100 entreprises ont ainsi décidé de ne pas soutenir un projet de charbon controversé du groupe indien Adani en Australie. Adani a aussi des difficultés à trouver une assurance. En Inde, le charbon se trouve surtout dans les forêts où vivent des populations autochtones qui luttent pour leur survie. Nous les soutenons financièrement et auprès des médias.

### Quelle est selon vous la plus grande source d'espoir dans la crise climatique ?

Que de nouvelles personnes se joignent au mouvement en apportant leur énergie, leur euphorie et leurs nouvelles idées. C'est pour moi une énorme source d'inspiration et d'espoir. ■



Payal Parekh s'est exprimée encore plus longuement sur ce sujet dans notre Podcast « Mon œil ! » : [publiceye.ch/podcast](https://publiceye.ch/podcast)



## Payal Parekh

La militante climatique Payal Parekh s'engage depuis ses 19 ans pour la protection des populations et de la planète dans son pays, l'Inde, mais aussi aux États-Unis et en Suisse, où elle vit actuellement. Elle est titulaire d'un doctorat en climatologie et en océanologie obtenu auprès du Massachusetts Institute of Technology et de la Woods Hole Oceanographic Institution. Elle allie militantisme et expertise scientifique. Après avoir quitté le monde de la recherche, Payal a occupé des postes de dirigeante dans des ONG environnementales internationales, tout en restant active dans des mouvements de base. Son parcours exceptionnel a façonné son approche et sa vision politique. Intimement convaincue du pouvoir de l'action collective, elle élabore des campagnes qui misent fortement sur l'organisation, la mobilisation et les actions de rue.



# « Dark patterns » : quand les interfaces web nous manipulent

Une enquête conjointe de la Fédération romande des consommateurs (FRC) et de Public Eye révèle l'exposition des consommateurs et consommatrices suisses aux « dark patterns » lors de leurs achats sur internet. Ces adaptations de l'interface, qui visent à inciter les internautes à acheter plus et à divulguer des données personnelles, ont été identifiées dans les 15 boutiques de mode en ligne que nous avons analysées. Mais les différences entre les plateformes sont considérables. Le géant de la mode éphémère Shein figure en tête du classement, avec 18 types de « dark patterns » sur les 20 répertoriés.

JEAN BUSCHÉ ET DAVID HACHFELD

Salaires de misère, surexploitation des ressources naturelles et montagnes de déchets : les problèmes liés à la surconsommation d'articles de mode sont aujourd'hui largement connus. Alors pourquoi la mode éphémère (ou « fast fashion ») reste-t-elle ancrée dans nos habitudes ? L'une des causes est l'omniprésence de la publicité qui pousse à l'achat impulsif. Avec la numérisation, les départements marketing se concentrent toujours plus sur le commerce en ligne car, aujourd'hui, environ un vêtement sur trois est acheté en ligne.

## L'impact des « dark patterns »

De nombreuses plateformes en ligne conçoivent leurs interfaces en jouant sur divers paramètres tels que l'architecture du site, les couleurs ou le phrasé, dans le but d'influencer les internautes et de les pousser à effectuer ou non une action. Ces types d'interfaces trompeuses sont appelés « dark patterns ». La finalité est commerciale : inciter les consommateurs et consommatrices à acheter plus, plus rapidement, et à divulguer davantage de données personnelles.

Les « dark patterns » regroupent une pluralité de pratiques et d'éléments mis en place par les plateformes de commerce en ligne. Dans la boîte à malice des détaillants, on trouve des fenêtres « pop-up » avec des codes de réduction à très court terme, des avantages supplémentaires accordés à partir d'un certain montant d'achat, l'ajout non sollicité d'articles ou de services dans le panier, des comptes qu'il est difficile, voire impossible de supprimer en ligne, ou encore le dépôt

non consenti de « cookies » par le biais desquels les publicités des boutiques en ligne nous suivent sur d'autres pages internet. Si les « dark patterns » s'apparentent à une forme de manipulation, leur utilisation est souvent légale et exploite l'absence de normes juridiques et les lacunes liées à la protection des consommateurs et consommatrices dans le commerce en ligne. Les « dark patterns » sont l'accélérateur de l'industrie de la mode ultrarapide en ligne : ils influencent nos comportements pour nous faire acheter beaucoup plus que ce dont nous avons besoin.

(suite page 30) →

## Quels sites de mode en ligne utilisent le plus de « dark patterns » ?



## Huit exemples concrets de « dark patterns »

**Dark Pattern #7**  
**Décompte des articles en stock**

Le site web affiche des messages ou des messages tels que « faible stock », « selling fast », etc.

Ce type de messages signale qu'il faut acheter maintenant et ne pas réfléchir plus longtemps.

**Dark Pattern #6**  
**Offres spéciales avec compte à rebours**

Le site web affiche des offres spéciales (un jour ou moins), parfois avec un décompte des secondes.

Les comptes à rebours et les offres de courte durée créent un sentiment d'urgence et mènent à des achats impulsifs.

**Dark Pattern #4**  
**Pousser à créer un compte pour commander**

La plateforme incite, voire oblige l'internaute à créer un compte pour commander et l'empêche de commander en tant qu'invité-e.

Oblige à divulguer plus de données personnelles que nécessaire. Les comptes permettent de combiner les données liées aux achats et aux activités en ligne dans des profils personnels pour cibler la publicité, analyser la consommation, etc.

**Dark Pattern #2**  
**Faire accepter des cookies inutiles**

L'option pour accepter tous les cookies est mise en évidence. Il faut plus de clics pour les refuser.

Incite à divulguer plus de données personnelles que nécessaire. Les cookies permettent de créer des profils personnels et de tracer les activités sur les sites web.

Dans le cadre de cette enquête, nous avons analysé des « dark patterns » particulièrement courants dans le domaine des achats en ligne. Sur cette double-page, 8 exemples des 20 « dark patterns » que nous avons analysés.

**Dark Pattern #20**  
**Rendre la suppression d'un compte difficile ou impossible**

Les détaillants rendent la suppression d'un compte impossible ou difficile en utilisant des processus complexes et opaques. Les internautes doivent contacter l'entreprise : la marche à suivre est difficile à trouver ou pas disponible du tout.

**⚠** Empêche ou entrave l'exercice du droit à protéger et à contrôler ses données personnelles. Tant que les comptes sont actifs, les entreprises peuvent compléter les profils et les utiliser pour cibler la publicité, analyser la consommation, etc.



**Dark Pattern #14**  
**Inciter à faire de la pub pour le site auprès de contacts**

Le site offre des cadeaux de bienvenue à ceux qui partagent le site sur les réseaux sociaux.

**⚠** Incite à divulguer plus de données personnelles que nécessaire, y compris parfois celles de tiers. La promotion du site se confond avec la communication interpersonnelle.



**Dark Pattern #5**  
**Pousser à utiliser l'application**

La plateforme utilise des pop-ups ou de remises.

**⚠** Incite à divulguer plus de données personnelles que nécessaire. Les applications permettant de tracer leurs activités et de les cibler avec des publicités personnalisées. Elles rendent la comparaison des offres plus difficile.



**Dark Pattern #8**  
**« Pop-up » intrusifs avec des offres spéciales**

Le site web affiche des pop-ups intrusifs pendant le processus d'achat.

**⚠** Délivrée de ses recherches et achats plus ciblés, la clientèle est incitée à faire des achats impulsifs supplémentaires.





### L'enquête

Nos 17 enquêteurs et enquêtrices bénévoles ont analysé 15 sites de vente en ligne à la recherche de 20 pratiques pouvant être identifiées comme des « dark patterns ». Les bénévoles ont suivi une formation avant de se rendre sur les plateformes qui leur ont été attribuées et de remplir un formulaire en ligne en suivant un script d'enquête prédéfini. Chaque site a été analysé entre quatre et six fois par différentes personnes. L'enquête a été réalisée entre mai et juillet 2022. Elle a porté sur les sites suivants : About You, AliExpress, allyLikes, Amazon, Asos, Bonprix, Galaxus, Globus, H&M, La Redoute, Manor, Shein, Wish, Zalando et Zara. Les sites ont été consultés depuis la Suisse sur leur version mobile. Huit des « dark patterns » analysés dans le cadre de l'enquête sont présentés en détail dans la galerie intégrée plus haut.

### Les principaux résultats

La plateforme Shein figure en tête du classement. Au total, 18 catégories de « dark patterns » ont été identifiées sur le site du géant chinois de la mode ultra-éphémère (voir notre magazine du mois de novembre 2021 sur Shein). Leur omniprésence est telle que les internautes qui recherchent quelque chose de précis auront du mal à passer outre les différents pièges à clics.

AliExpress, Amazon et La Redoute suivent Shein à une certaine distance, mais constituent néanmoins le

peloton de tête, avec un nombre de « dark patterns » qui reste supérieur à la moyenne. Les pendants en ligne des chaînes de magasins physiques telles que Zara, Globus ou Manor semblent avoir moins recours à ces différentes pratiques manipulatoires – même si H&M se distingue dans ce groupe avec la présence de six catégories de « dark patterns » différentes.

- Les techniques qui visent à inciter les consommateurs et consommatrices à acheter plus d'articles sont particulièrement fréquentes. Ainsi, l'affichage d'articles correspondant à celui ajouté au panier a été observé sur 13 sites de vente en ligne. L'ajout de frais de port en cas d'achat considéré comme « insuffisant » a été constaté sur dix plateformes.
- Afin de fidéliser les consommateurs et consommatrices, douze boutiques obligent ou poussent leur clientèle à créer un compte afin de finaliser une commande et neuf contiennent des incitations à s'abonner à des newsletters publicitaires.
- Nous avons également été choqué-e-s par la difficulté à supprimer les comptes et les données personnelles stockées. Alors que l'inscription se fait généralement facilement, en deux ou trois étapes, supprimer un compte s'est avéré difficile, voire impossible sur la version mobile du site internet de dix magasins.



- Autre pratique classique : neuf sites web rendent difficile le refus ou l'adaptation des « cookies » publicitaires. Cinq d'entre eux exploitent même les lacunes de la loi fédérale sur la protection des données et déposent ce type de fichiers sans consentement préalable sur les smartphones ou les ordinateurs qui accèdent à leurs pages internet.

#### **Le pouvoir des interfaces trompeuses**

Le problème ? C'est que ça fonctionne. Les consommateurs et consommatrices auraient deux à quatre fois plus tendance à réaliser une action dans un environnement contenant des « dark patterns ». Pour influencer nos choix, les plateformes modifient l'espace de décision ou manipulent l'information visible. Elles peuvent ainsi entraîner l'internaute là où elles le souhaitent, par exemple en présélectionnant certaines options comme le « choix » d'accepter ou non une kyrielle de cookies ou en forçant l'internaute à créer un compte pour accéder à un contenu.

Une tendance particulièrement populaire sur les sites de commerce en ligne consiste à y intégrer des éléments qui attirent la clientèle dans une certaine direction, grâce à des remises ou d'autres offres spéciales. Une autre tactique consiste à jouer sur la peur de manquer quelque chose (en anglais : « FOMO », « fear of missing out »), à l'instar de qoqa.ch, qui propose un pourcentage décroissant d'articles restants, ou de booking.com, qui envoie à sa clientèle des messages alarmistes sur le peu d'offres encore disponibles à un prix donné.

Les « dark patterns » peuvent également prendre la forme de fausses signalisations par le biais de codes couleurs ou de doubles négations. Mais leur forme la plus courante consiste à influencer par l'obstruction, comme lorsque l'inscription à une plateforme ou à un service est possible en un clic mais que se désinscrire en nécessite... beaucoup plus. Le Conseil norvégien de la consommation a ainsi porté plainte contre Amazon, l'accusant de rendre le processus de désabonnement particulièrement compliqué.

---

**Le problème ? C'est que ça fonctionne. Les consommateurs et consommatrices auraient deux à quatre fois plus tendance à réaliser une action dans un environnement contenant des « dark patterns ».**

---

Il est important de rappeler que ces techniques font partie intégrante de la stratégie marketing des plateformes et sont élaborées et mises en œuvre sur la base d'études et de tests. En ligne, chacune de nos actions laisse des traces. Une fois rassemblées, ces données valent de l'or pour les analystes marketing : elles permettent d'évaluer immédiatement l'effet du moindre ajustement dans la conception ou la structure d'un site web. Toute modification des interfaces qui permet d'augmenter les ventes, de garder l'internaute plus longtemps sur une page ou d'obtenir plus de

données personnalisées exploitables est ainsi savamment identifiée et déployée par les équipes marketing.

### **Freiner la « fast fashion » et protéger les consommateurs et consommatrices**

Si vous achetez des articles de mode en ligne, vous ne pouvez pas éviter les « dark patterns ». Toutes les plateformes que nous avons analysées utilisent plusieurs des tromperies numériques issues de la boîte à outils du marketing en ligne. Beaucoup utilisent toute la panoplie des outils à leur disposition : si la technique fonctionne, qu'elle est licite ou du moins tolérée, elle sera exploitée.

---

**Sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux « dark patterns » et à leur impact peut nous aider à apprendre à éviter certains pièges, à faire plus attention à nos données et à consommer de manière plus avertie.**

---

Sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux « dark patterns » et à leur impact peut nous aider à apprendre à éviter certains pièges, à faire plus attention à nos données et à consommer de manière plus avertie. Mais il serait erroné de considérer les « dark patterns » et la surconsommation qu'ils favorisent comme un problème purement individuel. Le fait que la consommation actuelle dépasse largement les limites planétaires est un problème systémique auquel nous devrions nous attaquer avec des solutions elles aussi systémiques – par le biais d'une réglementation politique.

« Favoriser des modes de consommation durables » est l'une des orientations fixées par le Conseil fédéral dans sa Stratégie pour le développement durable 2030. Celle-ci a toutefois suscité de nombreuses critiques car le Conseil fédéral mise unilatéralement sur des changements de comportement individuel et refuse de prendre des mesures législatives. Ce faisant, il ignore à quel point l'absence de législatives mine les approches individuelles. Les « dark patterns » sapent tous les efforts visant à promouvoir des modes de consommation plus durables. Ils exploitent les biais cognitifs pour favoriser des comportements à l'opposé de cet objectif.

Les autorités politiques devraient résolument s'opposer à ce sabotage : pour protéger les consommateurs et consommatrices, pour promouvoir des modes de consommation plus durables et pour éviter que les détaillants qui ont recours à ces pratiques manipulatoires ne bénéficient d'avantages concurrentiels. ■



Retrouvez notre article en ligne, ainsi que l'ensemble des « dark patterns » que nous avons analysés : [publiceye.ch/darkpatterns](https://publiceye.ch/darkpatterns)

## **L'origine des « dark patterns »**

La problématique des « dark patterns » a été décrite pour la première fois en 2010 par Harry Brignull qui se définit comme « expert en pratiques numériques trompeuses ». Depuis, l'ampleur du phénomène est devenue préoccupante. En effet, de nombreuses plateformes ont aujourd'hui recours à ces techniques contribuant derechef à vulnérabiliser les consommateurs et consommatrices dans leur expérience en ligne. En 2019, la première étude d'envergure a démontré que 11% des 11000 sites commerciaux analysés contenaient des « dark patterns ». En 2020, une enquête similaire est arrivée à la conclusion que 95% des applications gratuites du Play Store de Google avaient recours à des modes de tromperie numérique.

---

Harry Brignull, spécialiste britannique des pratiques trompeuses des boutiques en ligne. →





## Les revendications de Public Eye



Les « dark patterns » sont aujourd'hui omniprésents. Les implications sont inquiétantes en termes de respect des choix individuels, de protection de la sphère privée et d'incitation à la surconsommation. Il est donc temps que les autorités politiques et le Parlement s'emparent de ces problématiques afin d'imposer de nouvelles normes à un secteur dans lequel le manque de réglementation est flagrant.

- **Les plateformes de vente en ligne devraient respecter les choix individuels des consommateurs et consommatrices en abandonnant toute forme de manipulation dissimulée au sein de leurs interfaces.**
- **Nous demandons également aux autorités de faire respecter la législation en vigueur. En effet, l'ajout furtif d'un article inutile ou non désiré dans le panier d'achat et les mécanismes qui rendent excessivement compliquée ou empêchent la résiliation d'un contrat soulèvent des questions d'entrave à la liberté contractuelle des consommateurs et consommatrices.**
- **Nous demandons donc aux autorités une interdiction pure et simple des « dark patterns » qui incitent l'internaute à partager plus de données ou l'empêchent de supprimer des informations personnelles : de telles pratiques vont à l'encontre de l'approche de la protection de la vie privée dès la conception (« *privacy by design* » en anglais) et contribuent significativement à vulnérabiliser les utilisateurs et utilisatrices.**

# Lutte contre la corruption : le Conseil fédéral entre enfin en matière

Le Conseil fédéral veut enfin aller de l'avant et élaborer un projet de loi pour plus de transparence sur les bénéficiaires effectifs des entreprises. Il cède ainsi à la pression internationale – et à notre campagne de 2021 contre la corruption, lors de laquelle nous avons remis un pot-de-vin symbolique de 24 millions de francs au conseiller fédéral Ueli Maurer.

ROMEO REGENASS

C'est peut-être en débarrassant son bureau que Ueli Maurer est retombé sur notre pétition dans laquelle nous invitons la population à le « corrompre » symboliquement pour lui donner enfin envie d'agir contre la corruption. Ou bien ce sont peut-être les autres membres du Conseil fédéral qui ont profité du départ imminent de leur collègue pour prendre le taureau par les cornes. Quoi qu'il en soit, à peine Ueli a-t-il annoncé son départ que le gouvernement va de l'avant et répond, du moins en partie, à l'une de nos revendications : l'introduction d'un registre des ayants droit économiques des sociétés boîtes aux lettres.

Public Eye réclame un tel registre mais qui soit public, comme l'Union européenne l'exige de ses États membres depuis plusieurs années avec plus ou moins de succès, notamment en termes de mise en œuvre. Ce que le Conseil fédéral demande aujourd'hui au Département des finances, c'est un registre qui soit accessible aux autorités concernées mais pas au grand public. Dommage, mais c'est déjà un pas en avant et la Suisse réagit une fois de plus à la pression internationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique internationale, le Groupe d'action financière (GAFI), qui a été cofondé par la Suisse, a décidé, le 5 mars 2022, d'introduire comme nouvelle norme minimale un registre central des ayants droit économiques des entreprises. Cette mesure permet d'accroître la transparence sur les personnes morales en imposant de publier les noms de leurs véritables bénéficiaires économiques, et ce également pour les structures juridiques qui étaient jusqu'alors entourées d'opacité. Déjà en 2020, le Global Forum on Transparency and Exchange of Information in Tax Matters avait formulé des recommandations pour que la Suisse améliore la transparence des bénéficiaires économiques des entreprises.

Dans son rapport d'état à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) de décembre 2021, le Conseil fédéral constatait que les mesures prises jusqu'à présent en matière de transparence et d'identification des ayants droit économiques des personnes morales pourraient être améliorées, comme il le déclarait dans son communiqué de presse du 12 octobre 2022. « Il a chargé le Département fédéral

des finances (DFF) d'élaborer d'ici à fin juin 2023 au plus tard, en collaboration avec le Département fédéral de justice et police (DFJP), un projet de loi visant à accroître la transparence dans ce domaine et à faciliter l'identification des ayants droit économiques des personnes morales. » Le projet vise notamment à introduire un registre central d'identification des ayants droit économiques, ainsi que de nouvelles obligations d'actualisation des informations à leur sujet, fondée sur les risques.

## Les professions juridiques aussi dans le viseur

Comme l'indique le Conseil fédéral, le DFF devra en outre inclure dans le projet de loi des mesures propres à renforcer le dispositif actuel de lutte contre le blanchiment d'argent. Il s'agira notamment de déterminer, avec la participation des acteurs concernés, s'il faudrait apporter d'autres modifications à ce dispositif, par exemple en ce qui concerne les professions juridiques.

Le Conseil fédéral répond ainsi à la deuxième revendication de notre campagne de 2021 contre la corruption, par laquelle Public Eye demandait au ministre des Finances Ueli Maurer de proposer un nouveau projet de loi sur le blanchiment d'argent qui soit également imposée aux conseillers et conseillères (dont les avocat-e-s, notaires et fiduciaires). Nous suivrons les évolutions de près et surveillerons si les nouveaux projets soumis à consultation par le Conseil fédéral comblent également les actuelles lacunes législatives relatives aux professions juridiques.





## Notre enquête « Dirty Diesel » fait bouger les lignes

Les Pays-Bas ne veulent plus être le port international des carburants toxiques. Le diesel et l'essence raffinés sur place ne pourront désormais être exportés que s'ils répondent aux mêmes standards de qualité que ceux en vigueur dans l'Union européenne, selon une réglementation du 15 août 2022. Il y a six ans, notre enquête « Dirty Diesel » révélait comment des maisons de négoce suisses, comme Vitol ou Trafigura, profitaient de la faiblesse des normes africaines pour inonder le continent de carburants toxiques.

Ces assemblages de carburants de mauvaise qualité et d'autres substances étaient principalement produits aux Pays-Bas et en Belgique, où les négociants possèdent des raffineries et des entrepôts. Comme le montraient les échantillons prélevés par Public Eye dans huit pays africains, leur taux de soufre pouvait dépasser jusqu'à 378 fois la limite autorisée en Europe. Sous pression, le Ghana a ouvert la voie en 2017 en divisant par soixante la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé. Depuis 2021, tous les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont engagés sur une norme de 50 parties par millions (ppm), la limite jusqu'à laquelle les catalyseurs et filtres à particules peuvent fonctionner.



Lire toute l'enquête en ligne :  
[peye.link/dirtydiesel](https://peye.link/dirtydiesel)

## Procès Beny Steinmetz : les faits alternatifs du magnat des mines

En janvier 2021, le milliardaire franco-israélien Beny Steinmetz a été jugé par la Cour de justice genevoise pour avoir versé à Mamadie Touré, la femme de l'ancien président de Guinée, plusieurs millions de dollars de pots-de-vin en contrepartie de l'octroi de concessions minières très lucratives. La cour l'a condamné à cinq ans de prison pour corruption d'agents publics étrangers et faux dans les titres. Il devra en outre verser une créance compensatrice de 50 millions de francs.

En appel à Genève, la défense du magnat des mines a livré, début septembre 2022, sa propre interprétation des faits qui ont entouré l'octroi des concessions. Morceaux choisis: les contrats n'en sont pas et n'ont aucun lien entre eux; la corruption est lobbying puisqu'elle n'est pas trafic d'influence; l'épouse de feu le président guinéen Lansana Conté n'est qu'une indépendante active dans le sucre et le croupion de poulet; et le Beny Steinmetz Group Resources (BSGR) n'est pas piloté par Beny Steinmetz.

Au moment de la mise sous presse de ce numéro, l'arrêt rendu par la cour d'appel n'est pas encore public; il sera annoncé par écrit.



Pour en savoir plus, découvrez le blog d'Adrià Budry Carbó :  
[publiceye.ch/bsteinmetz](https://publiceye.ch/bsteinmetz)

## 23 402 signatures pour plus de responsabilité dans la mode en ligne

Fin septembre, Public Eye a remis au Parlement les signatures de 23 402 personnes qui réclament à nos côtés un ensemble de lois pour plus de responsabilité et de transparence dans le commerce de la mode, en particulier en ligne. La campagne « Pour des vêtements qui n'ont rien à cacher » est ainsi arrivée à son terme, mais la problématique reste bien sûr d'actualité et il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la situation. Nous ne lâchons rien.

Plusieurs entreprises ont déjà réagi à notre enquête et notre campagne, et nous surveillons de près ce qu'elles entreprennent concrètement pour plus de responsabilité et de transparence, notamment sur leurs chaînes d'approvisionnement.

À l'international, la question du salaire vital reste au cœur de nos préoccupations, avec la Campagne Clean Clothes, dans laquelle nous collaborons avec plus de 250 organisations – syndicats, associations de défense des droits humains, organisations de consommateurs et consommatrices – dans plus de 40 pays.

Enfin, la loi sur la protection de l'environnement sera révisée au cours des prochains mois par le Parlement, avec notamment la question de la destruction des articles retournés – un aspect également abordé dans le cadre de notre campagne. Nous restons engagé-e-s dans ce processus politique.



## OFFREZ UNE COTISATION-ABONNEMENT À PUBLIC EYE

Offrez à vos proches un cadeau qui a du sens, avec une cotisation-abonnement à Public Eye d'une année, au prix de 75 fr. – ou de 30 fr. pour les étudiant.e-s ou les moins de 27 ans.

La personne de votre choix recevra au cours de l'année six numéros de notre magazine, qui présente nos enquêtes exclusives et des éclairages sur des thèmes

d'actualité. Avec ce cadeau original, vous contribuez à faire connaître notre travail et vous nous aidez à agir ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Commandez une cotisation-abonnement à l'aide de la carte-réponse ou en ligne sur [publiceye.ch/offrir](https://publiceye.ch/offrir).

Bonnes fêtes de fin d'année !

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch)  
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

[publiceye.ch](https://publiceye.ch)

[@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse) [@PublicEyeSuisse](https://facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

Agir ici pour  
un monde  
plus juste  
**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002



**Merci pour votre commande !**

Mes coordonnées :

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Prénom

Nom

Date de naissance

Rue, n°

Code postal / Lieu

E-mail

Téléphone

**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002



**Merci pour votre commande !**

Mes coordonnées :

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Prénom

Nom

Date de naissance

Rue, n°

Code postal / Lieu

E-mail

Téléphone

**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

**Je souhaite offrir une adhésion à Public Eye (abonnement au magazine inclus) à:**

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Date de naissance

Prénom

Nom

Rue, n°

Code postal / Lieu

E-mail

Téléphone

Membre ordinaire (75 fr.)

Membre de moins de 27 ans et/ou en formation (30 fr.)

**Je désire en savoir plus sur Public Eye**

Je commande un abonnement à l'essai et reçois trois numéros gratuits de Public Eye – Le magazine.

**Je désire m'engager pour un monde plus juste**

Cotisation dès 75 fr. par an (avec abonnement à Public Eye – Le magazine)

Cotisation de 30 fr. (moins de 27 ans et/ou en formation, avec abonnement à Public Eye – Le magazine)

Comme bénévole d'un groupe régional – Merci de me contacter

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Date de naissance

Prénom

Nom

Rue, n°

Code postal / Lieu

E-mail

Téléphone

La documentation de la cotisation-abonnement et la facture correspondante vous seront directement envoyées. (N'oubliez pas d'indiquer votre propre adresse au verso)